Palestine 1 - Algérie 0 : la fête a été totale !

AFFAIRES DES TROIS « BOXER » BOURRÉS DE PRODUITS PROHIBÉS

La police et les douanes diligentent une enquête

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5402 - JEUDI 18 FÉVRIER 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

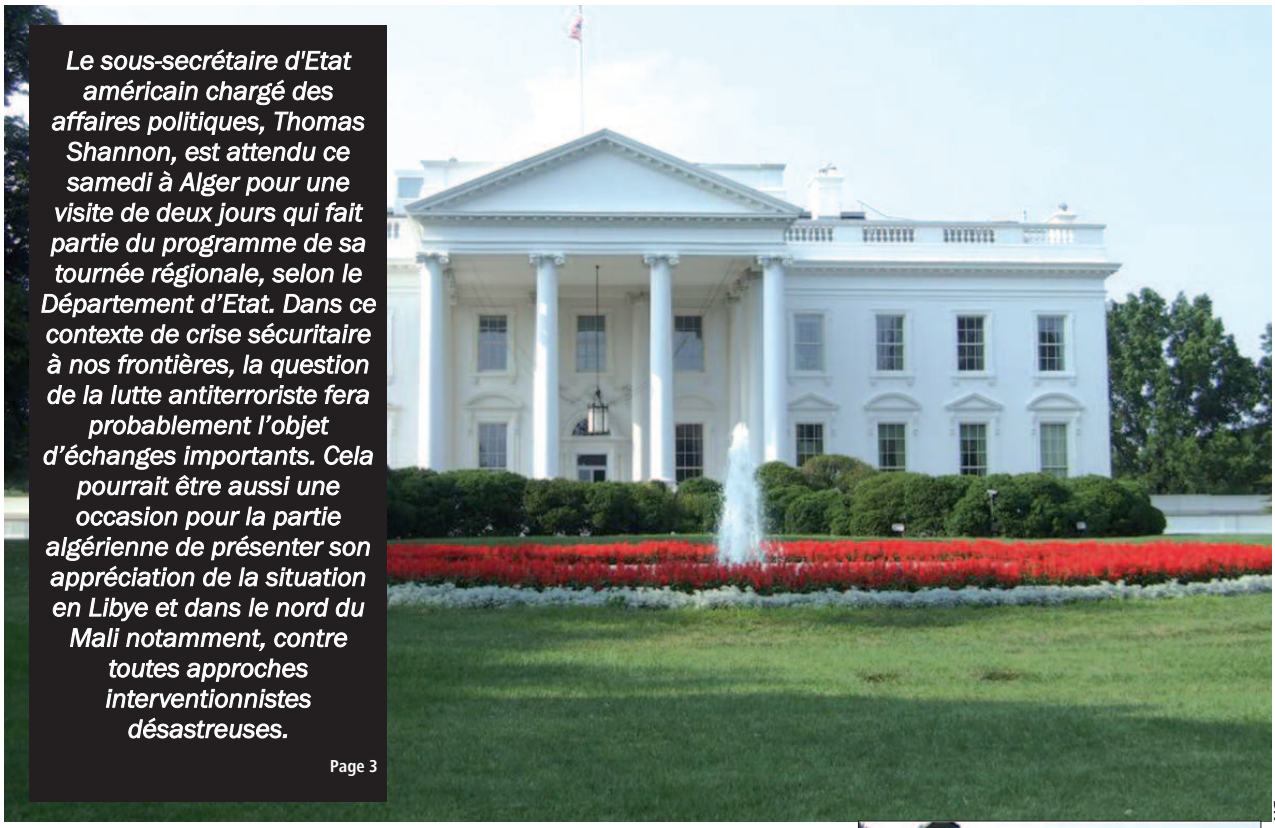
FACE AU DÉCLIN DU PRIX DU GAZ

Ait Laoussine : «L'Algérie doit faire preuve de pragmatisme»

Page 5

Visite du sous-secrétaire d'Etat américain à Alger

POUR DES CONSEILS UTILES



Le sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires politiques, Thomas Shannon, est attendu ce samedi à Alger pour une visite de deux jours qui fait partie du programme de sa tournée régionale, selon le Département d'Etat. Dans ce contexte de crise sécuritaire à nos frontières, la question de la lutte antiterroriste fera probablement l'objet d'échanges importants. Cela pourrait être aussi une occasion pour la partie algérienne de présenter son appréciation de la situation en Libye et dans le nord du Mali notamment, contre toutes approches interventionnistes désastreuses.

Page 3

DR

SOIXANTE DÉPLACEMENTS DE GÉNÉRAUX EN UN AN

L'ŒIL DE L'ARMÉE SUR LE SUD

Les déplacements « urgents » aux frontières de différents généraux de l'ANP témoignent de l'intensité de la menace qui plane sur la sécurité pays. Depuis 2015, plus d'une soixantaine de sorties de ces officiers ont été enregistrées, dans ce cadre, en direction du sud et de l'est du pays, à cause des alertes signalées aux frontières notamment de la Libye, de la Tunisie et du Mali.

Page 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SOIXANTE DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS EN UN AN

Le défilé des généraux dans le Sud

Les déplacements « urgents » aux frontières de différents généraux de l'ANP témoignent de l'intensité de la menace qui plane sur la sécurité du pays. Depuis 2015, plus d'une soixantaine de sorties de ces officiers ont été enregistrées, dans ce cadre, en direction du sud et de l'est du pays, à cause des alertes signalées aux frontières notamment de la Libye, de la Tunisie et du Mali.



La menace des groupes armés de l'État islamique et d'Al Qaïda au Maghreb islamique semble, en effet, être prise au sérieux, d'autant que des découvertes successives et récentes d'armes lourdes sur ces frontières laissent craindre quelque nouvelle tentative d'attaque sanglante, à l'exemple de celle qui a récemment frappé une base Sonatrach de Djanet. C'est surtout du côté libyen, où pullulent des milliers de djihadistes lourdement armés de Daech, que la plus grande inquiétude se forme non sans raison.
Les bandes djihadistes y sont toujours très actives, en se signalant toujours par leurs pires excès : exécutions sommaires, enlèvements et tueries de masse se poursuivent avec tant de sauvagerie que le monde entier s'interroge sur le retard pris pour le lancement d'une intervention internationale armée, seule susceptible de venir à bout des barbares qui ont mis le pays en coupe réglée.
Occupant principalement les villes de Syrte, de Derna et autres, ces derniers qui ambitionnent de se saisir des puits pétroliers, tant indispensables pour leur fournir les fonds nécessaires pour leur survie, maintenant qu'ils sont sur le point d'être définitivement chassés d'Irak et de Syrie, donnent en même temps de gros soucis à la Tunisie voisine, au Mali, mais aussi à notre pays, qui a déjà pris, laisse-t-on entendre, les devants depuis le massacre de Djanet. C'est donc dans le cadre du dispositif mis au point pour répondre à cette lourde menace, relevée également, de son côté, par Nourredine Bédoui, ministre de l'Intérieur, à l'issue de sa visite de décembre dernier au sud-ouest, à l'extrême sud et dans le Constantinois, que s'inscrivent ces différentes missions de généraux, appelés, chacun de leur côté, à vérifier le côté opérationnel dont ils détiennent des parts respectives de responsabilité. 300 postes avancés jalonnent en effet cette longue bande frontalière nous séparant de la Libye, qui ne peut souffrir désormais d'aucune espèce de porosité.

DES ENFANTS ENRÔLÉS PAR LES TERRORISTES À LA FRONTIÈRE ALGÉRO-TUNISIENNE

Le second problème préoccupant tient au fait que les milliers de djihadistes, originaires de l'Afrique du Nord et fuyant la Syrie d'où ils sont chassés, en viennent à se regrouper dans la subdivision de Daech opérant dans les zones frontalières sensibles comme celles de Taleb el Arbi et Ras el Ma, du côté tunisien. Non seulement, ils y trouvent un terreau propice, vu les conditions sociales très dégradées des populations qui y vivent, pour multiplier considérablement leurs forces, mais ils rapprocheront davantage de nos cités la menace qui restait jusqu'ici relativement lointaine.
D'ailleurs, tout le monde garde en mémoire les infiltrations de salafistes tunisiens opérées à partir de ces lieux pour venir à la rescousse des différentes structures islamistes qui avaient endeuillé notre pays durant la décennie quatre-vingt-dix.

F. Sofiane

AFFAIRES DES TROIS « BOXER » BOURRÉS DE PRODUITS PROHIBÉS

De hauts responsables de la police et des douanes enquêtent

DEUX COMMISSIONS d'enquête sont à pied d'œuvre au port d'Annaba pour enquêter sur le dernier scandale qui a éclaboussé deux services sécuritaires importants, l'un accusant l'autre. Le port d'Annaba est-il devenu une passoire à tout genre de trafic mafieux va-t-il encore devenir une plaque tournante des « biznassa » tous secteurs confondus ?
Suite à l'affaire des trois véhicules de marque Boxer bourrés de produits prohibés par la législation algérienne en vigueur, le DGSN, Abdelghani Hamel , a dépêché dimanche dernier une commission d'enquête sur le site du port d'Annaba avec pour principale mission de découvrir les véritables tenants et aboutissants de cette affaire scabreuse, où sont incriminés trois malfaiteurs notoires de la région de Souk-Ahras connus des services de police et qui, après la découverte de leurs méfaits, ont quitté l'enceinte portuaire sans être inquiétés, sans accomplir aucune formalité administrative.
L'autre commission, dépêchée par le patron des douanes algériennes Kadour Bentahar, pointe ses investigations essentiellement sur d'éventuelles complicités d'agents des douanes tant à Skikda qu'à Annaba. Pourquoi Skikda alors que le pot-aux-roses a été découvert à Annaba ? Skikda a été le premier port de destination des trois contrebandiers avant qu'ils ne se décident pour le port d'Annaba.
Selon des sources sécuritaires proches de cette enquête, le trio mafieux comptait faire sortir sa marchandise de contrebande à partir de Skikda, ignorant qu'ils ont été infiltrés par les limiers des douanes basés à Alger.
Au port d'Annaba, une fois que le bateau de voyageurs arrivant de Marseille, battant pavillon algérien et à bord duquel se trouvaient les trois comparses a accosté, les douaniers ont mis la main sur plus de 275 kilogrammes d'argent, 7 000 téléphones cellulaires haut de gamme, 3,8 kilogrammes d'or, 5 000 plaques de drogue Chebex, des centaines de téléphones portables haut de gamme, des centaines de pièces de rechange pour véhicules haut de gamme et d'autres centaines de bombes lacrymogènes.
Cette marchandise prohibée par la législation algérienne a été découverte à l'intérieur de trois véhicules de marque Boxer, immatriculés en Allemagne. Selon des estimations douanières, la valeur marchande des 275 kilogrammes d'argent saisis avoisine les 22 milliards sept-cent-cinquante millions de centimes, quand on sait que le simple kilogramme d'argent est vendu au marché officiel à un million de dinars. Concernant les plaques de drogue Chebex, les mêmes sources les ont estimées à 100 millions de centimes.
Pour le moment de hauts responsables policiers et douaniers dépêchés par leur hiérarchie respective enquêtent pour situer d'éventuelles complicités dans les deux corps. Par exemple, côté police, pourquoi les trois contrebandiers ont-ils pu prendre la poudre d'escampette au nez des policiers et surtout côté douanier, les enquêteurs cherchent à découvrir d'anciens passages, tant au port d'Annaba qu'à celui de Skikdas des trois fuyards, et identifier les agents qui les avaient contrôlés précédemment. Selon des sources portuaires sûres, ce trio de malfaiteurs n'en est pas à son premier coup.

Nabil Chaoui

EN VISITE À MÉDÉA

L'ambassadrice de Hongrie rencontre des opérateurs économiques

L'AMBASSADRICE de Hongrie en Algérie a effectué une visite hier à Médéa pour rencontrer les opérateurs et hommes d'affaires de la wilaya à l'invitation de la chambre de commerce et d'industrie du Titteri.
L'ambassadrice a été accueillie par le wali et les opérateurs économiques qui lui ont exprimé leur volonté de promouvoir des relations d'échanges et de partenariat avec la Hongrie dans les divers domaines, notamment en matière de développement agricole, industriel et touristique.
La diplomate a fait un exposé sur les potentialités de son pays qui, dira-t-elle, situé en Europe centrale et ayant fait partie du camp communiste qui compte 8 millions d'habitants. L'ouverture de son économie lui a permis de voir s'implanter de nombreuses sociétés étrangères.
Bien que de tradition agricole, il est devenu le premier fournisseur de l'économie allemande en inputs pour l'industrie automobile et la localisation de grandes enseignes mondiales telles que Suzuki, Opel, VW, etc. Ce qui montre, dira-telle, que les changements structuraux de l'économie ont donné des résultats positifs en ce qui concerne l'emploi qualifié, le développement des TIC, le tourisme. «Bien que remontant aux années 1960, la coopération avec l'Algérie aura pour point focal le secteur agricole pour renforcer les relations déjà existantes dans les domaines de l'aquaculture, l'élevage bovin, la production des semences et des fourrages, etc.»
«Beaucoup de perspectives de partenariat s'offre aux 2 pays pour la création de sociétés mixtes, l'échange de délégations d'hommes d'affaires dans les filières avicoles, lait et fourrages, aquaculture, élevage de poissons d'eau douce… »
Pour le président de la chambre de commerce et d'industrie de Médéa, la coopération entre nos deux pays doit être élargie au secteur de l'agro-industrie dans son volet relatif à la logistique et au développement des TIC par le biais de la création d'entreprises mixtes.
La wilaya dispose d'une base industrielle spécialisée dans la production d'antibiotiques à même de favoriser des échanges dans le domaine de la production pharmaceutique, d'une part, et d'un potentiel naturel susceptible de booster le tourisme local par l'exploitation de la niche économique que pourrait représenter la population du 3ème âge par la création de villages.

Nabil.B.

VISITE DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT AMÉRICAIN À ALGER

Pour des conseils utiles

Le sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires politiques, Thomas Shannon, est attendu ce samedi à Alger pour une visite de deux jours qui fait partie du programme de sa tournée régionale, selon le Département d'Etat. Dans ce contexte de crise sécuritaire à nos frontières, la question de la lutte antiterroriste fera probablement l'objet d'échanges importants. Cela pourrait être aussi une occasion pour la partie algérienne de présenter son appréciation de la situation en Libye et dans le nord du Mali notamment, contre toutes approches interventionnistes désastreuses.

Crise économique ou chute des rentes pétrolières en toile de fond n'empêchent pas l'Algérie de continuer à jouer un rôle majeur dans la région. L'Administration américaine agit en conséquence par une consultation régulière des autorités algériennes sur les sujets régionaux. Samedi, l'un des adjoints de John Kerry, le chef de la diplomatie américaine, doit entamer une visite de deux jours à Alger.

Il s'agit de Thomas Shannon, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires politiques, qui «devrait se réunir à Alger avec des responsables algériens pour examiner la coopération forte entre les deux pays notamment dans la lutte antiterroriste, et rencontrer également des chefs d'entreprises et des entrepreneurs pour discuter des possibilités d'investissement en Algérie» comme incidence et comme rapporté par l'APS. En effet, l'évolution de la situation en Syrie et ses impacts sur la scène régionale ont renforcé la crédibilité de la diplomatie algérienne quant à la lutte contre le terrorisme.

Reconnue force de stabilisation régionale, Alger s'est imposée comme un partenaire incontournable de grandes puissances telles les Etats-Unis, la Russie et la Chine dans le cadre du règlement de contentieux internationaux.



DR

Solution politique

Il est donc fort probable que la visite de Thomas Shannon porte particulièrement sur la situation en Libye et dans le nord du Mali en particulier, alors que le diplomate doit continuer sa tournée régionale en Tunisie, au Mali et au Burkina Faso.

Au moment où le Parlement libyen devrait voter pour l'approbation d'un gouvernement d'union nationale dans une laborieuse restauration de l'Etat, les Etats-Unis s'interrogent sur le timing du processus de dialogue politique par rapport à celui de l'extension de la menace terroriste par l'organisation Daech, dont les mercenaires de retour de Syrie ont créé un sanctuaire dans l'est de l'ex-Jamahiriya. Washington étant manifestement tiraillée entre sa tradition d'intervention militaire à haut risque en terres lointaines et son attentive écoute des arguments du front contre la solution militaire en Libye, dont l'Algérie incarne la conviction.

On susurre même dans les milieux bien informés que l'état-major de l'OTAN aurait fait part à la Maison-Blanche de son hésitation à intervenir de nouveau sur le sol libyen, à partir d'un argumentaire algérien.

Makhzen go home

Par ailleurs, notons que la venue du diplomate Shanonn coïncide avec le déplacement d'une délégation américaine dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf. Alors que l'ambassade des Etats-Unis à Alger rendait public un communiqué sans équivoque à propos du soutien de Washington au droit des Sahraouis à l'autodétermination.

«Les Etats-Unis maintiennent leur ferme soutien au processus de négociation mené par l'ONU, qui vise à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental» a-t-on pu lire suite à la visite de cette délégation conduite par l'ambassadrice américaine en poste à Alger, Joan A. Polaschik. Un déplacement qui a permis aux observateurs américains de prendre contact avec la réalité d'un peuple opprimé qui souffre depuis un peu plus de quatre décennies de l'occupation marocaine.

Inutile de rappeler que les Etats-Unis ne cautionnent point la situation coloniale puisque la mesure du Congrès à propos de l'utilisation au Sahara occidental d'une aide financière a été rejetée par le Département d'Etat, craignant «une reconnaissance indirecte des revendications fallacieuses des territoires sahraouis par le Maroc».

La visite de Thomas Shanonn s'annonce donc sous les auspices de la convergence des points de vue entre l'Algérie puissance régionale et les Etats-Unis.

Nordine Mzalla

LE LEADER DE L'ISTIQLAL HAMID CHABAT DÉRAPE À NOUVEAU

Il revendique la marocanité de Tindouf

L'ANNÉE 2015 aura été incontestablement une année noire pour la diplomatie marocaine qui a subi revers après revers, sur le double plan régional et international.

Pour masquer ses défaites diplomatiques à répétition, le Palais royal tente d'allumer des contrefeux pour cacher ses revers dans le dossier du Sahara occidental.

Si ce n'est pas l'agence TAP, c'est le labrador du Palais royal qui est actionné pour dire du mal de l'Algérie et de ses dirigeants. En l'occurrence, il s'agit cette fois de, Hamid Chabat, SG du parti l'Istiqlal, qui dérape en s'attaquant à l'Algérie, au président Bouteflika et en accusant dans la foulée la presse algérienne de s'acharner sur son pays. Hier, il a qualifié rien moins le régime algérien de «colonialiste»: «Ce pays est colonialiste, dans la mesure où il occupe Tindouf, Hassi-Messaoud et Béchar ainsi que d'autres provinces qui sont, à l'origine, marocaines» dit-il. Chabat en remet une couche en indiquant que «l'Algérie était considérée par le gouvernement français comme étant la deuxième France». Pour lui, cette position du parti de l'Istiqlal concernant ces provinces «est la même que celle concernant Sebta et Mellilia qui sont sous l'occupation espagnole».

Et d'ajouter que les médias algériens «doivent cesser de s'attaquer au Maroc dans la mesure où l'Algérie vit actuellement sans président et sous le joug de l'armée».

Auparavant, l'Istiqlal avait demandé au gouvernement marocain de saisir la 4ème commission de l'ONU, chargée de la décolonisation des territoires occupés : «l'Etat marocain doit porter l'affaire de ses territoires du Sahara oriental (Tindouf), spoliés par l'Algérie» a-t-il soutenu.

Si le Danemark et la Grande-Bretagne s'opposent à la reconduction de l'accord de pêche Maroc-Europe, la Hollande, refuse, elle, de recevoir les produits agricoles en provenance du Sahara occidental. Le parlement suédois a reconnu dès décembre 2012 la République sahraouie. Et la Norvège, qui n'est pas membre de l'UE, apporte d'ores et déjà un grand soutien politique et financier au Front Polisario.

La Hollande veut aussi convaincre l'Union européenne de «distinguer les produits» en provenance du Sahara occidental du reste des produits marocains, considérant que les premiers relèvent d'une zone sous conflit de souveraineté. Tous ces pays adoptent donc une politique de plus en plus hostile aux intérêts du Maroc au niveau de l'UE, pour préserver ceux du Sahara occidental. Que ce soit, d'ailleurs au Parlement européen ou par le biais de leurs représentants dans les instances de la Commission européenne, ils ne manquent pas de fustiger le Maroc à propos de son irrespect des droits de l'homme dans le territoire convoité. Enfin le rapport annuel 2014 de l'U.E. du parlement sur les droits de l'homme demande expressément «que soient respectés les droits fondamentaux du peuple du Sahara occidental, et notamment leur liberté d'association, leur liberté d'expression et leur droit de réunion; réclame la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis; demande qu'un accès aux territoires du Sahara occidental soit accordé aux parlementaires, aux observateurs indépendants, aux ONG et à la presse; prie instamment les Nations unies de doter la MINURSO d'un mandat en matière de droits de l'homme, à l'instar de toutes les autres missions onusiennes de maintien de la paix de par le monde, soutient un règlement équitable et durable du conflit au Sahara occidental sur la base du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions des Nations unies en la matière».

H. A.

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA AU ROI DU MAROC

«La consécration de l'UMA une nécessité impérieuse»

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika a souligné, dans un message adressé au Roi du Maroc, Mohamed VI, que la consécration de l'unité du Maghreb arabe est une «nécessité impérieuse « à l'ère des ensembles régionaux et internationaux.

«La consécration de l'unité du Maghreb arabe, apparaît comme une nécessité impérieuse à l'ère des ensembles régionaux et internationaux dont le nombre ne cesse de s'accroître, mais aussi face aux défis et enjeux majeurs qui se posent à notre région à tous les niveaux, des défis que nous devons relever dans le cadre d'un ensemble fort et unifié pour la réalisation des aspirations de nos peuples à davantage d'intégration, d'unité et de solidarité», a écrit le président Bouteflika dans son message adressé au Souverain du Maroc, à l'occasion du 27ème anniversaire de la Proclamation de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

«Il m'est particulièrement agréable, à l'occasion de la célébration du 27ème anniversaire de la Proclamation de l'Union du Maghreb arabe (UMA) de présenter à votre Majesté, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur et davantage de progrès et de prospérité au peuple marocain frère», a ajouté le président dans son message.

«Je saisi cette heureuse occasion qui nous permet d'évoquer les aspirations légitimes de nos peuples au recouvrement de leur liberté et de leur indépendance et au renforcement de leur solidarité et de leur cohésion, pour vous réaffirmer le souci profond de l'Algérie et sa ferme détermination à œuvrer de concert avec tous ses pays frères dans la région pour la préservation des acquis de cette réalisation historique», lit-on dans le message.

«Aussi, sommes-nous appelés à veiller à développer les institutions et structures de l'Union, en procédant à une révision approfondie de son système législatif et mode d'action dans le cadre d'une stratégie maghrébine cohérente et intégrée, à même de cristalliser ce projet civilisationnel qui se définit comme cadre approprié pour la consolidation des relations de coopération que nous devons hisser à des niveaux supérieurs de sécurité et de stabilité dans notre espace régional», a indiqué le président Bouteflika.

De son côté, le Roi Mohammed VI a adressé un message similaire dans lequel il a souligné que «la commémoration de ce glorieux anniversaire est une occasion pour nos peuples maghrébins de renouveler l'espoir de voir se concrétiser leur aspiration légitime à la complémentarité et à l'union et, partant, à la réalisation des objectifs du Traité de Marrakech, fondateur de l'Union du Maghreb Arabe».

Il a également salué le lancement de la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur en tant qu'institution appelée à contribuer au resserrement des relations économiques maghrébines, au développement des échanges est constitué d'une population de 90 344 000 habitants selon les statistiques de 2012.

DÉTOURNEMENT DE MINEUR À TIZI OUZOU

L'auteur arrêté et mis sous les verrous

L'AUTEUR d'un détournement de mineure a été interpellé par les services de police de la 6e sûreté urbaine de Tizi Ouzou, indique un communiqué de la sûreté de wilaya. Le mis en cause, âgé de 27 ans, a menacé sa victime, une mineure de 17 ans, de diffuser ses photos sur les réseaux sociaux dans le cas où elle refuserait de le suivre.
Il l'a ensuite entraînée dans une bâtisse en construction, sise à Oued Aïssi, au sud de chef-lieu de la wilaya, et a abusé d'elle. L'accusé a été présenté lundi dernier devant le parquet de Tizi Ouzou qui l'a placé en détention préventive pour attentat à la pudeur sous menace de diffusion de photos.

A. D.

LUTTE ANTITERRORISTE

Deux casemates détruites à Tébessa

DEUX casemates servant de refuges pour des terroristes ont été découvertes et détruites mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tébessa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tébessa (5e Région militaire) a découvert et détruit, le 16 février 2016, deux casemates qui servaient de refuges pour des terroristes», relève la même source.
Par ailleurs, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Chlef (1re Région militaire) a arrêté, en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, une personne en possession d'un pistolet automatique et d'une quantité de munitions.
Au niveau du secteur opérationnel d'El-Oued (4e Région militaire), un détachement de l'ANP), en coordination avec et les éléments de la Gendarmerie nationale, a arrêté quatre contrebandiers et saisi trois camions chargés de quintaux de déchets de cuivre, de denrées alimentaires et de produits détergents.

S. N.

VIOLENCE À L'ENCONTRE LES ENFANTS

«Le chiffre de 10 000 cas par an ne reflètent pas la réalité», selon le Pr Khiati

Le phénomène de la violence à l'encontre des enfants prend des proportions alarmantes dans notre pays. La Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem) a avancé par la voix de son président, le Pr Mustapha Khiati, le chiffre de 50 000 enfants maltraités annuellement.



Aujourd'hui la situation de l'enfant devient de plus en plus difficile, au point ou l'enfant n'est plus en sécurité dans notre société. Cet état de fait n'a pas laissé indifférente le président de la Forem, qui estime nécessaire de prendre des mesures urgentes pour lutter contre ce phénomène de violence qui touche la frange la plus vulnérable de la société. « Ce phénomène a pris une tournure dangereuse », a averti le Pr Khiati, qui intervenait, hier, sur les ondes de la Chaîne I de la radio nationale.
Selon le professeur Khiati, le chiffre de 10 000 cas de violence à l'égard des enfants, communiqué chaque année par les services de la sécurité, sont « loin de traduire réellement » la réalité.
Il estime que le chiffre est beaucoup « plus important », car beaucoup d'agressions ne sont pas déclarées.
Par ailleurs, et encore une fois, le Pr Khiati tire la sonnette d´alarme sur le phénomène du travail des enfants en Algérie qui, lui aussi, a pris des proportions inquiétantes.
L'invité de la radio nationale fait état de près d´un demi-million d´enfants exploités sur le marché informel du travail. Pour ce qui est de kidnapping d'enfants, le Pr Khiati estime qu'en Algérie il ne représente pas un phénomène, vu les chiffres des enfants disparus qui ne dépassent guère les 150 000 cas.
M. Mustapha Khiati a mis l'accent en outre sur la hausse du taux de déperdition scolaire, étant un facteur favorisant la violence. Selon lui, «500 000 enfants quittent l'école, chaque année, ce qui représente un million d'enfants tous les deux ans, par suite d'un échec scolaire, dont 300 000 sont orientés vers le secteur de la Formation professionnelle alors que 20 000 s'exposent aux dangers de la rue et le reste exploité dans le marché informel de travail.
Les chiffres en question ont été révélés récemment par le CNES qui avait abordé le chapitre de la déperdition scolaire, à l'occasion de la présentation du rapport sur le développement humain en Algérie.
Il convient de signaler que le président de la FOREM estime que la nouvelle Constitution a favorisé la protection de de cette catégorie sociale très vulnérable, contre toutes formes de violences susceptibles d'être commises à son égard.
Il l'a qualifiée d'«avancée importante».

Lynda Louifi

CONCOURS INTERÉCOLES PRIMAIRES À BIR MOURAD RAÏS

L'école Mohamed Bekkaï remporte la première place

AUX TERMES de deux heures d'épreuves, de prestation et d'animation, l'école primaire Mohamed Békkaï des «Sources» a remporté la première place à la 3e édition du concours interécoles du cycle primaire avec 38 points juste après son poursuivant direct l'école primaire «El-Bahdja», relevant toujours de la municipalité de Bir Mourad Raïs et dont les élèves se sont accrochés jusqu' au dernier instant pour être relégués à la 2e place.
Ce concours culturel et intellectuel a été abrité par la même école (Mohamed Békkai) sous le signe «commémoration de la Journée nationale du Chahid». Une journée qui coïncide, rappelons-le, avec le 18 février de chaque année depuis sa proclamation en 1991. La compétition s'est déroulée entre les élèves des classes de cinquième année des sept écoles relevant de la zone n° 37 de l'inspection ouest de l'éducation d'Alger qui comprend, nous a expliqué, M Rabah Sekkaï qui a chapeauté cette compétition, «une partie des écoles des deux communes de Bir Mourad Raïs et de Hydra, à savoir les écoles Mohamed Békkai, Frères Ourabah, El-Bahdja, Frères Abad, Youcef Bentachefine, Lala Khadidja et enfin l'école primaire Mohamed Allik». Avec cette consécration, l'école primaire Mohamed Békkaï devrait participer à la prochaine sélection qui se déroulera à une échelle supérieure.
Les épreuves de compétition qui se sont déroulées concernent les langues arabe et française ainsi que les maths et l'histoire.
Une question est posée aux concurrents dans chaque matière et avant la lecture de la réponse, les élèves de chaque école défile, selon un programme établi, sur scène pour présenter qui une pièce de théâtre, qui une chanson ou un poème en guise de détente de divertissement, en attendant la correction des réponses et la proclamation des résultats par les six membres du jury. Les établissements scolaires sont représentés chacun par cinq élèves, tous installés dans la bibliothèque qui, pour rappel, a ouvert ses portes cette année, en souhaitant le lancement de la cantine scolaire, pour répondre aux souhaits des parents d'élèves. Une réouverture qui interviendra dans peu de temps, nous dit-on.
Ce rendez-vous pédagogique est, faut-il le souligner, organisé avec la modeste aide matérielle et l'appui moral de quelques parents d'élèves mais, grâce aussi aux efforts des institutrices et l'encadrement administratif, M. Sekkaï a veillé au petit grain du début à la fin de cette édition, à l'installation d'une exposition de photos et brochures retraçant les grandes haltes de la révolution nationale et montrant des portraits de grandes figures de la lutte pour le recouvrement de l'indépendance du pays dont une photo de la réunion du 25 juin 1954 des 22 révolutionnaires du comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA). Aussi, chaque école a choisi une ou un élève pour monter sur scène et lire une monographie de son école qui comprend en gros la situation géographique de l'établissement, le taux de réussite aux examens de la 5e année, le nombre d'élèves et d'enseignants, ainsi que l'équipe d'encadrement administrative, les activités pédagogiques et récréatives développées, les infrastructures dont il dispose, etc.
La rencontre a débuté par l'hymne national et un binôme de fillettes de l'école organisatrice est monté sur scène pour scander des vers d'un poème intitulé «Le Martyr». une grande émotion planait dans la salle. La clôture s'est faite par une pièce de théâtre intitulée «Dialogue avec un Martyr» présentée toujours par des élèves de l'école Mohamed Békkaï. Cependant, il convient de rappeler que cette coupe interécoles a, précédemment, débuté par les allocutions des deux inspecteurs de l'éducation de la capitale (en français et en arabe) de la zone N° 37. Ils ont souligné «l'importance pédagogique et récréative que revêt ce rendez-vous et relevé également l'importance de la commémoration de la Journée du Chahid pour les écoliers.
Pour sa part, le président de l'APC de Bir Mourad Raïs, M. Mohamed Zikem qui a abondé dans le même sens s'est revendiqué de la famille révolutionnaire et a souligné ensuite, «l'importance qu'il a accordé, depuis son arrivée à la tête de l'APC, au secteur de l'Education et surtout aux écoles primaires».
Il a rappelé sur la lancée, que «les efforts qu'il a déployés depuis 2014 pour la réfection de toutes les écoles de la municipalité tout en annonçant la mise en œuvre prochaine de deux importantes opérations en faveur des écoles primaires et qui porteront sur le renouvellement de la boiserie et les appareils de chauffage de plusieurs établissements dont celui des Sources».

N.B.

FACE AU DÉCLIN DU PRIX DU GAZ ET À L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX EXPORTATEURS

Aït Laoussine : «L'Algérie doit faire preuve de pragmatisme»

La compagnie pétrolière Sonatrach est appelée a faire preuve de plus de rationalisme pour s'adapter aux changements qui s'opèrent sur le marché gazier.



DR

Le déclin des prix du gaz, indexés au pétrole, l'arrivée de nouveaux producteurs sur le marché sont autant de facteurs qui lui imposent de faire preuve de «pragmatisme» pour s'adapter à la situation, selon le consultant international et ex-ministre algérien Noureddine Ait Laoussine. «En somme, la compagnie doit opter pour une politique commerciale mieux adaptée à la nouvelle réalité», a-t-il résumé lors d'une table ronde, tenue en marge du 5e symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG).

Pour cet ancien ministre de l'Energie, le marché gazier connaît des changements auxquels il faudrait être attentif. Il a cité par exemple la propension des acteurs de ce marché à conclure des contrats à court terme (entre cinq et quinze ans) plutôt qu'à long terme (entre quinze et trente ans) et avec elle la réserve du transport du gaz sous forme de GNL (Gaz naturel liquéfié) et non par gazoduc.

Arrivée des Américains sur le marché européen : l'Algérie s'attend à une rude concurrence

Pour illustrer la complexité du marché actuel, a évoqué l'émergence de nouveaux gros exportateurs gaziers à l'exemple des Etats-Unis qui offrent leurs remises mars prochain et l'Australie. Si ce dernier cible tout particulièrement le marché asiatique en raison de sa proximité, les Etats-Unis, quant à eux, semblant concentrer sur l'Europe, marché naturel pour l'Algérie mais où la demande souffre d'une baisse.

«Le Qatar premier exportateur de GNL a décidé de vendre son gaz au rabais pour contrer la concurrence attendue des USA et de l'Australie en Europe et en Asie. La Russie est également prête à vendre à prix réduits pour préserver ses parts de marchés», a signalé ce consultant.

Selon lui, ces deux pays, qui sont les concurrents directs de l'Algérie, semblent prêts à déclencher une guerre des prix similaire à celle menée par l'Arabie saoudite pour le pétrole. «L'Algérie doit donc absolument adapter sa politique de vente et prendre des mesures concrètes telle que le renforcement de son infrastructure d'exportation qui n'est exploitée actuellement qu'à 50 %», a-t-il conseillé.

Ce consultant a prévenu que le problème du gaz était d'autant complexifié que complexe car la demande décline en Europe et que le nucléaire et le charbon sont privilégiés en Asie. «Il y aura un ralentissement de la demande mondiale plus prononcé d'ici 2020 avec un rythme de progression annuel de 1,5 % contre 2,3 % au cours des dix dernières années», a-t-il précisé.

Toutefois, il a bien voulu tempérer de telles craintes par a possibilité d'un retournement du marché, suite aux résolutions de la COP21 (conférence sur le changement climatique tenue fin 2015 à Paris), le gaz naturel demeurant le moins polluant. «La demande mondiale sur le gaz pourrait même augmenter à partir de 2020, , à condition, toutefois que les pays respectent leurs engagements en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre», a-t-il souligné.

Z. M.

CAMPAGNE OLÉICOLE AU NIVEAU DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Une production prévisionnelle de 80 millions de litres d'huile

LA PRODUCTION oléicole au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou a connu une augmentation de 20% par rapport à la saison 2014-2015, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles. Sur une superficie en production de 30 000 hectares, quelque 500 000 quintaux d'olives ont été cueillis depuis le lancement de la campagne. 80% de la quantité récoltée a été déjà triturée et a donné 7,5 millions de litres d'huile avec un rendement moyen allant de 17 à 19 litres. Cette année a marqué également le retour à l'activité pour les 300 huileries qui activent sur le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou, après une saison sèche en 2015. Parmi celles-ci, la DAS a recensé 120 huileries modernes et 180 autres traditionnelles. La production prévisionnelle attendue au niveau de la wilaya d'ici la fin de la campagne s'élève à 80 millions de litres. C'est dire que la filière oléicole commence à reprendre ses droits au niveau de la région après quelques années de recul dû, notamment aux conditions climatiques et aux incendies de forêts qui ont ravagé plusieurs hectares en cours de ces dernières années. Actuellement, avec les campagnes de plantation d'oliviers, le greffage et la sensibilisation des agriculteurs sur les méthodes de préservation de leurs oliveraies, l'huile d'olive, produit indispensable dans les foyers de la région, est enfin disponible et ses prix deviennent de plus en plus abordables par rapport aux quelques précédentes années, où le litre a été cédé à 800 DA.

A. D.

ILLIZI

Sept morts et sept blessés dans un accident de la circulation près d'In-Amenas

SEPT PERSONNES sont décédées et sept autres blessées dans un accident de la route survenu mardi soir sur le territoire de la commune d'In-Amenas (Illizi), a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la RN 3, à quelque 25 km d'In-Amenas, en allant vers Ohanet, suite à une violente collision entre deux véhicules légers roulant en sens opposés, faisant 6 morts sur le coup, le septième ayant succombé hier matin à ses graves blessures, a-t-on précisé. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier d'In-Amenas où ont été également évacués les blessés, selon la même source. Les services de la gendarmerie ont ouvert une enquête pour déterminer avec précision les circonstances de ce tragique accident de la circulation.

S. N.

PREMIER DU GENRE À SE TENIR À CONSTANTINE

Ouverture aujourd'hui du salon de la lunetterie et de l'optique

LE PREMIER salon de la lunetterie et de l'Optique se tiendra à partir d'aujourd'hui à Constantine et ce jusqu'au 20 du mois. Le rendez-vous prévu à l'hôtel Marriott sera une opportunité pour les professionnels du secteur pour établir des relations et créer un parterre de partenariat et de collaboration à même de permettre le développement de cette activité dans toute la région. L'exposition réunira des Fabricants de verres, importateurs, distributeurs, grossistes et représentants de firmes et marques internationales, apprend-on auprès des initiateurs. L'occasion mettra aussi au profit la présence de spécialistes en ophtalmologie, technicien de santé et autres opticiens pour débattre de sujet en rapports avec le thème. Selon les organisateurs, cette rencontre vise entre autre à «dynamiser la profession» et à harmoniser les discussions entre les différentes filières de la santé et ceux de la formation. Près de 2000 visiteurs entre professionnels et simples citoyens sont attendus par les exposants. Une gamme de lentilles de contact, de nouvelles collections de montures de lunettes optiques et solaires ainsi que du matériel et outillage seront étalés au cours des trois jours prévue pour l'exposition, précisent les organisateurs. Dans ce contexte, et en marge de l'exposition, une journée d'étude est prévue sur le même site, samedi. Des thèmes inhérents à l'activité de l'optique et de la lunetterie seront ainsi abordés lors de communications prévues en collaboration avec la direction de la Santé et de la Population de la capitale de l'Est. Des thèmes relatifs à quelques spécialités ophtalmologiques et optiques seront développés par des spécialistes. Les lentilles de contact chez l'enfant ou encore la presbytie et verres correcteurs seront entre thèmes prévus durant cette journée. L'activité de l'optique et de la lunetterie reste peu développée dans la ville des Ponts et dans la quasi-totalité des villes de l'Est. Les opticiens et autres spécialistes de lunetterie ne sont pas légion dans la capitale de l'Est, ce qui pousse certains citoyens à recourir à des déplacements sur Alger ou encore à Tunis pour se faire monter une paire de lunette. Le rendez-vous sera organisée par RH International Communication, une agence de communication spécialisée dans l'événementiel. En activité depuis 2004, RH a à son actif plusieurs manifestations nationales et internationales abritées par plusieurs villes algériennes dont notamment Alger, Béjaïa, Ouargla et Constantine.

Amine B.

SOUR EL GHOZLANE

Echec de l'enlèvement d'une femme

LES SERVICES de sécurité ont mis en échec mardi après-midi une tentative d'enlèvement d'une femme dans la commune de Sour El Ghozlane (sud de Bouira), selon les services de la Sûreté de wilaya. L'intervention des services sécuritaires a eu lieu suite à une alerte donnée par des citoyens sur l'enlèvement d'une jeune femme de 26 ans originaire de Sour El-Ghozlane par deux individus à bord d'une fourgonnette, a expliqué la même source.

Selon les détails fournis, les deux ravisseurs ont intercepté leur victime au niveau d'un arrêt de bus et se sont fait passer pour des transporteurs urbains, lui ont proposé de la conduire à sa destination. Au cours du chemin, la victime s'est rendu compte qu'il s'agissait d'une tentative de kidnapping et elle a commencé à crier, attirant l'attention des citoyens qui ont aussitôt alerté la police. Les services de police sont rapidement intervenus et ont poursuivi la fourgonnette des ravisseurs qui se dirigeait vers M'Sila. Au cours de cette course-poursuite, le véhicule des ravisseurs a dérapé sous l'effet de l'excès de vitesse, a ajouté la même source. Les occupants du véhicule ont été transférés à l'hôpital de Sour El-Ghozlane pour contrôle médical avant que les auteurs de la tentative d'enlèvement ne soient arrêtés et conduits au commissariat de police. Une enquête a été ouverte

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DES MARCHES ET DE SUIVI ET D'URBANISME
N° Fiscal : 2817005959
N°...2../..../2016

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°01/2016

Conformément a l'article 43 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de la L'Assemblée populaire communale de M'sila lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

❖ REALISATION MUR EXTERIEUR CIMITIERE MOUILHA.

Les entreprises intéressées par le présent avis titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges au niveaux du bureau de marchés de la commune de M'sila , contre un paiement de 1.000.00 DA.

Le dépôt des offres est le dernier jour de la période de préparation des offres est 21 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP jusqu' a 12:00 h au siège de la commune de M'sila (secrétariat générale)

Et l'ouverture des plies sera dans le même jour a 14:00 h dans le siège de la commune de M'sila.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière seront accompagnées des pièces suivantes :

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

01- Une déclaration de candidature. (remplie , signée paraphée et datée).
02- La Déclaration de probité. (remplie , signée paraphée et datée).
03- Copie du statut de l'entreprise (personne morale).
04- -Attestation des comptes sociaux 2015 des Société:(SPA-EURL-SARL-SNC-SCS).
05- Certificat de qualification et de classification professionnelles dans le domine Construction ou Travaux Publics (activité principal ou secondaire) (copie valable)
06- Bilans fiscales des 03 trois dernières années (attestation fiscale) visé par le service des impôts.
07- -Copies des extraits de Rôle compris (au lieu de résidence du soumissionnaire – du lieu siège social de la société et du lieu d'activité) la copie originale valable sera remise avant signature du marché.
08- Casier judiciaire n° 03 en cours de validité (copie originale).
09- Numéro d'identification Fiscal
10- Pièces parafiscales (Mise à jour CNAS + CASNOS + CACOBATH) (copie valable).
11- Liste du moyen humain (accompagnées par l' attestation de la CNAS contient le Nombre D'encadrement).
12- Certificat de bonne exécution pour des travaux similaires durant les trois (03) dernières années comportant délais et la date du PV De Réception et les montants des projets en T.T.C.
13- Liste du matériels agréer par un expert des mines ou un notaire ou un l'huissier destiné au projet accompagné des pièces justificatives + certificat d'assurance du matériels .
14- Copie du Registre du commerce.

2- OFFRE TECHNIQUE :

01- Déclaration à souscrire (remplie , signée paraphée et datée).
02- Le cahier des charges dûment renseigné, signé et paraphé par le soumissionnaire sur tous les pages.

3- OFFRE FINANCIERE

01- Lettre de soumission (remplie , signée paraphée et datée).
02- Bordereau des prix unitaires (remplie , signée paraphée et datée).
03- Devis quantitatif et estimatif (remplie , signée paraphée et datée).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs dossiers en trois exemplaires et spéparé les dossiers de candidature technique et financier chacun dans un enveloppe sépare et mettre les trois dossiers dans une enveloppe fermée et cachetée et porte la mention suivante : (avis d'appel d'offres ouvert n°01/2016- réalisation mur extérieur cimetière mouilha -a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres).

Les dossiers doivent être adressés au nom de président L'APC de M'sila.

Les intéressés doivent rester engagés pendant 180 jours plus la durée de la préparation des offres à compter de la limite des dépôts des offres.

Les soumissionnaires ou leurs représentants désireux d'y assister cordialement invité.

Le Jeune Indépendant du 18/02/2016 / ANEP N° 406 637

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES ET PROGRAMMES
N.I.S N° 09841001 5001 056

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 25/DAL/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n°10-236 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la Direction de L'administration Locale de la Wilaya de Bouira informe les soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national restreint N°25/DAL/2015 paru au quotidien national «Le Jeune Indépendant» du 28/12/2015 Relatif à « Achèvement de réalisation de deux marchés couverts en superposition a Bouira,(1ere tranche)»

A l'issue de l'analyse des offres financières en date du 27/01/2016, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise la moins disante:

SOUMISSIONAIRE	LA NOTE Technique	MONTANT Après CORRECTION	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATION
ETB TCE ALLOUACHE DALILA NIF: 272100101898180	57 pts	18.992.668,50 DA	10 Mois	Offre unique préqualifier techniquement, economiquement avantageuse

Ainsi et conformément à l'article 114 du même décret, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours dans un délai de 10 dix jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse ou dans le BOMOP auprès du comité des marchés de la Wilaya de Bouira.

Ainsi et conformément à l'article125 du même décret, les soumissionnaires intéressées sont invités de se rapprocher du service de l'administration locale au plus tard trois jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 18/02/2016 / ANEP N° 406 539

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BECHAR
NIF : 080 172 010 84

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE 033

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 236/10 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publiques modifiés et complété, la direction de l'Urbanisme d'architecture et de la Construction de la wilaya de Béchar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre national relatif aux :

REALISATION D'UN RESEAU D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT AU LOTISSEMENT 201 LOTS RURAUX A LA COMMUNE DE KERZAZ

publié dans **le « jeune Indépendant »** en date du 09/12/2015 **et « الموعد اليومي»** que le marché est attribué provisoirement qu'a l'issue de la réunion de jugement des offres du 31/01/2016, il a été décidé l'attribution provisoire du projet à l'entreprise suivante :

Entreprise	Montant (DA)	Montant corrigé(DA)	Délai	Note	Observation
KASMI HADJ NIF : 160081700476453	11 507 101.00	11 507 101.00	6 mois	59.5 pts	Moins disant

Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 236/10 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 18/02/2016 / ANEP N° 406 496

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE DU CHAHID

Virée des Tizi-Ouziens à l'Ecole de police de Châteauneuf et au musée du Bardo

Dans le cadre de la Journée du chahid, l'association Union des filles, veuves et ayants droit de chouhada 1954 – 1962 (UFVADC) présidée par Mme Farida Guiroub, en collaboration avec la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou et la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, a organisé avant-hier, au profit des filles et veuves de chouhada, du personnel de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri et des fonctionnaires de police de Tizi Ouzou, une visite guidée sur Alger.

Au programme, une visite au Musée national de la police, qui se trouve dans la prestigieuse Ecole de police de Châteauneuf, et au musée du Bardo. L'accueil des visiteurs, aussi bien au Musée national de la police qu'au musée du Bardo, fut des plus chaleureux. Ils y ont reçu des explications sur les missions et l'histoire de ces espaces.

Au Musée national de la police, un haut responsable. a commencé par donner un aperçu sur l'histoire de la Police algérienne, laquelle, et contrairement à ce qu'aurait pu penser un néophyte, ne date pas du 22 juillet 1962, c'est-à-dire juste après l'indépendance nationale.

En effet, à la lumière d'explications très savantes de ce haut responsable, on apprend que la création de la police algérienne date de plusieurs siècles.

Avant même l'arrivée des troupes musulmanes en Numidie pour propager l'islam, les peuples autochtones, c'est-à-dire les Berbères, avaient leur police. Avec l'avènement de l'Islam, les législateurs Algériens n'ont fait que renforcer le code de conduite morale, civile et civique, et, par conséquent, ont codifié le règlement policier.

Sur les murs du musée, les gravures qui y sont peintes montrent clairement des hommes à cheval en mission policière. Depuis l'indépendance, la Police algérienne n'a fait que moderniser ses structures et ses moyens d'exercice et a permis d'adapter ses missions aux exigences de la modernité. Les visiteurs tizi-ouziens ont pu découvrir les outils de travail de la police depuis l'indépendance à ce jour.

Un amoureux de l'objet ancien peut rester plusieurs heures d'affilée à admirer les différents outils ayant servi aux missions policières, du simple appareil photographique jusqu'aux armes, en passant par les moyens téléphoniques et la voiture.

Il convient de relever que vu sa mission principale, qui consiste à combattre le crime, la police algérienne a payé un tribut des plus lourds, notamment au cours de la décennie noire. Le martyrologe accroché sur un mur, à l'entrée du hall, témoigne du nombre de policiers et du sang versé pour sauvegarder la République. Rien qu'au cours de cette décennie noire, le martyrologe indique plus de 2 500 martyrs.

Toujours est-il que la mort de nos policiers n'a pas été vaine. En effet, la République



algérienne a non seulement été maintenue debout, mais elle est aussi devenue plus forte que jamais. Les rangs de la police sont également renforcés en effectif. En sortant, les visiteurs tizi-ouziens ont d'ailleurs pu assister, dans la vaste et splendide cour de l'école, à la formation de centaines de jeunes recrues sous l'œil vigilant de leurs instructeurs.

Cela a été un moment très émouvant, notamment lorsque les femmes ont poussé des youyous, accompagnés de «Vive l'Algérie et gloire à nos martyrs !», pour encourager les nouvelles recrues.

Après un déjeuner copieux chez leurs hôtes, les Tizi-Ouziens ont pris la direction du musée du Bardo. Là encore, les découvertes ont été à la hauteur des attentes. Selon les guides du Bardo, ce lieu culturel et scientifique a été construit aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Le nom «le Bardo» est tiré du mot espagnol «El Prado», qui signifie jardin. C'est à cause d'une déviation, par inadvertance, du mot «El Prado» que fut retenue l'appellation «le Bardo». Il est possible que la personne qui a entendu le mot «El Prado» ne connaissait pas la langue de Cervantès, d'où sa transcription « le Bardo ». Toujours est-il que la construction du musée a été l'œuvre d'un collectif d'architectes arabo-musulmans et occidentaux, tous formés à l'Ecole d'architecture arabo-musulmane.

Les visiteurs ont appris qu'en dépit des travaux de restauration, les matériaux de construction, dont le carrelage, les portes et les fenêtres en bois ainsi que la faïence colorée datent des XVIIe et XVIIIe siècles. Les bâtiments étaient conçus à l'origine pour répondre aux besoins de repos et d'agrément des dignitaires d'Alger ainsi que de leurs invités de marque. Le site abritant le Bardo a donc été sélectionné à cause de son emplacement géographique avantageux.

A cette époque, le site était boisé ; il offrait de la fraîcheur à ses occupants en été. Les différentes pièces constituant les bâtiments renseignent également qu'à cette époque déjà, les dignitaires et riches algérois jouissaient d'un grand savoir-vivre.

En 1932, les autorités coloniales en ont fait un musée mais ont veillé strictement à respecter les plans et les formes architecturaux originaux. A la question de savoir si la notoriété du musée du Bardo est universelle, la réponse a été affirmative. D'ailleurs, plusieurs études et recherches y ont été consacrées par des scientifiques étrangers, dont des Américains.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

EN DEUX JOURS D'INTEMPÉRIES À BÉJAÏA

Plus d'une centaine d'interventions de la Protection civile

LES POMPIERS de la wilaya de Béjaïa ont été très sollicités ces deux derniers jours, qui ont été marqués par des intempéries. Pas moins de «102 interventions au total», à travers le territoire de la wilaya de mardi à 8h à mercredi à 8h», indique un communiqué de la cellule de communication de la direction de la Protection civile de Béjaïa.

47 personnes ont été évacuées vers les centres de santé, 6 interventions pour épuisement d'eaux pluviales, 26 sorties pour inondation et stagnation d'eaux, 2 fuites de gaz non enflammé, 4 dégagements de véhicules coincés, 3 dégagements d'arbres gênant la circulation, 6 feux d'origine électrique maîtrisés, 01 glissement de terrain, 1 effondrement de balcon et sauvetage de 5 asphyxiés par le monoxyde de carbone CO, ainsi que le feu sur le joint d'étanchéité du toit flottant du bac de pétrole de la Sonatrach.

Les pompiers alertés mainte fois sont intervenu pour stagnation d'eaux pluviales à Oued Ghir, à la fourrière de la commune de Béjaïa, à la rue Brahim-Attia, à hauteur de l'Hôtel Cristal I Route (Sidi Ahmed), Sidi Ali Labhar, village Ireza à Oued Ghir, près du campus Aboudaou, près de l'Auberge de jeunesse de Tichy, au village Ait Ihamdane (Souk El-Tenine) et dans la cour du CEM d'Ighil Ouazzoug.

Ils ont été sollicités pour intervenir pour des cas d'«infiltration d'eau au commissariat 5e arrondissement commune de Béjaïa, dégagement d'un arbre tombé sur la voie publique à Kherrata et aussi le dégagement d'un véhicule léger, coincé à Aboudaou commune de Tala Hamza», ajoute le même communiqué.

N. B.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE L'EDIMCO BÉJAÏA

Saisie de 20 kilogramme d'aliments impropre à la consommation

LES AGENTS de la police judiciaire de la troisième sûreté urbaine de Béjaia ont saisie récemment, en coordination avec les agents du contrôle et de la répression des fraudes de la direction du commerce de wilaya 20 kilogrammes d'aliments impropre à la consommation. e patté était exposé à la vente sur un étal au marché hebdomadaire dit l'Edimco, à Ihaddaden», apprend-t-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Le patté a été saisi lors d'un contrôle routine effectué par la police et les contrôleurs de la DCP dans le cadre de la lutte contre la répression des fraudes et la protection du consommateur.

«La marchandise saisie a été détruite et son propriétaire a été convoqué par les services de la direction du commerce de Béjaïa pour des mesures conservatoires entant conformément à la réglementation en vigueur liée aux infractions du code du commerce», souligne la même source.

N.B.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES À BÉJAÏA

Deux individus dont une femme arrêtés

DEUX individus dont une femme de 32 ans ont été arrêtés par des agents de la brigade de recherches et d'investigations (BRI), relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Ces derniers sont impliqués dans une affaire de trafic de psychotropes.

La drogue a été découverte dans le logement de la femme lors d'une perquisition. Pas moins de 963 comprimés de psychotropes de différents types ont été saisis.

Les enquêteurs ont agis suite à des informations faisant état de trafic de drogue par le couple et un plan a été soigneusement préparé pour y mettre fin.

Les deux individus ont été mis en examen par procureur de la république près le tribunal de Béjaïa et placés sous mandat de dépôt pour «possession et commercialisation de psychotropes», ajoute la même source.

N. B.

TRIBUNAL CRIMINEL DE TIPASA

Le «maçon» bientôt à la barre

LE TRIBUNAL criminel de Tipasa statuera, lors de la prochaine session criminelle, dans l'affaire d'un maçon originaire de la wilaya de Chlef qui a écopé de 20 ans de prison ferme par contumace. Le mis en cause a été reconnu coupable de tentative de meurtre sur la personne de B. S., avocat.

Après avoir été poignardée à plusieurs reprises et à différents endroits par l'accusé et trois de ses complices, la victime est restée dans un état comateux pendant plus d'un mois.

Il convient de signaler que le maçon avait fait l'objet d'un mandat d'arrêt lancé à son encontre par le juge d'instruction du tribunal de Tipasa et par les juges de la chambre d'accusation de la cour de Tipasa. Le mis en cause a refusé de dénoncer ses acolytes afin de ne pas admettre qu'en fait, c'est lui qui les a aidés à accéder à la villa de la victime.

R. H.

Soixante-dix ans de harcèlement contre les gouvernements et le peuple européens

Contrairement aux apparences, si les États-Unis ont décidé d'enquêter et de mettre au jour d'éventuels soutiens russes aux partis anti-européens, leur but n'est pas de protéger les Européens de quelque ingérence étrangère.

C'est même plutôt l'inverse. Depuis soixante-dix ans, Washington manipule la politique de l'Europe de l'Ouest et empêche la mise en place d'une véritable démocratie.

Un article retentissant publié dans The Telegraph nous apprend que le directeur du renseignement états-unien a été récemment diligenté par le Congrès pour « mener une enquête de grande envergure sur le financement occulte de partis politiques européens par la Russie au cours de la dernière décennie [1]. » Cette révélation, une fuite contrôlée, classique du genre, a pour but de mettre en garde toutes les entités politiques européennes insoumises, fortifiées par le soutien populaire, et de les inciter à revoir à la baisse leurs ambitions de rééquilibrage de la souveraineté de leur État au sein de l'Union européenne. Le parti Jobbik en Hongrie, Aube dorée en Grèce, la Ligue du Nord en Italie et le Front national en France sont explicitement cités dans la liste des suspects. L'article laisse entendre que d'autres partis en Autriche, en République tchèque et aux Pays-Bas, sans être cités nommément, font l'objet des « investigations des services de renseignement US ». Même le nouveau chef du Parti travailliste britannique, Jeremy Corbyn, est suspecté de s'amouracher des Russes.

Le message est clair : toute personnalité politique qui ose remettre en cause l'expansion de l'Otan vers l'est, les mesures de sanctions envers la Russie ou la position actuelle de l'Europe dans le conflit ukrainien est considérée comme un agent, de plein gré ou à son insu, de la guerre multiforme menée par la Russie. Tout cela serait amusant si ce n'était pas dangereux. À la vérité, tout observateur impartial se poserait quelques questions élémentaires : pourquoi les agences de renseignement états-uniennes s'intéressent-elles donc tant aux enjeux de la sécurité intérieure en Europe ? N'est-ce pas les mêmes agents qui financent, recrutent et manipulent d'innombrables personnes, organisations politiques et médias européens ? Pourquoi les États-Unis lèvent-ils si ostensiblement le voile sur leur domination sur l'Europe ?

La réponse politiquement correcte à ces interrogations s'articule autour du rôle salvateur des États-Unis en Europe contre la « menace communiste » après la Seconde Guerre mondiale, où ils ont permis une reprise rapide de l'économie et de la protection que leur parapluie nucléaire garantit encore aujourd'hui sur le continent. Peut-être. Mais l'analyse du contexte historique commence avec le plan Marshall. D'abord, parce qu'il ne fut lancé qu'en 1948. La capitulation nazie datant de mai 1945, un lecteur mal informé pourrait en déduire que les États-Unis travaillaient depuis trois ans à la préparation de ce programme d'investissements massifs pour l'Europe… et il aurait tort.

Lors de la seconde conférence de Québec en septembre 1944 (portant le nom de code « Octogone »), le Président des États-Unis, F. D. Roosevelt, et son secrétaire au Trésor, Henry Morgenthau Jr, soumirent au Premier ministre britannique, Winston Churchill, leur programme post-capitulation pour l'Allemagne. Ce document secret envisageait la partition et la démilitarisation complète de l'État allemand. Il prévoyait la division de l'Allemagne en deux États indépendants. Les centres miniers et industriels, dont le protectorat de Sarre, la Ruhr et la Haute-Silésie devaient être internationalisés et annexés par la France ou la Pologne. En voici quelques extraits :

- Les forces armées [états-uniennes] entrant dans les zones industrielles [allemandes] devront procéder à la destruction de toutes les usines et de tous les équipements qui ne pourraient pas être immédiatement déplacés.
- Dans un délai de six mois après l'arrêt des hostilités, toutes les usines et tous les équipements industriels qui n'auraient pas été détruits par l'armée seront tous soit démantelés ou déplacés hors zone, soit complètement détruits.
- La population de ces régions sera informée que, désormais, aucune industrie ne sera autorisée à s'implanter dans les zones démantelées. Ainsi, les ouvriers qualifiés et expérimentés seront encouragés à émigrer définitivement avec leur famille et dispersés dans tout le pays.
- Les stations de radio, les journaux, magazines, hebdomadaires, etc. seront tous suspendus jusqu'à ce que des contrôles adéquats soient mis en place et un programme approprié adopté.

Ce programme de reprise post-conflit mondial pour l'Allemagne est connu sous le nom de Plan Morgenthau. La célèbre directive du Comité des chefs d'état-major interarmées 1067 adressée au Commandant en chef des Forces d'occupation états-uniennes en Allemagne, officiellement publié en avril 1945, était parfaitement calquée sur ce document initial.

Andrey Fomin
(Suivra)

Publicité

GROUPE GICA

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر
GROUPE INDUSTRIEL DES CIMENTS D'ALGERIE
ENTREPRISE DES CIMENTS ET DERIVES D'ECH-CHELIFF
« E.C.D.E. »
S.P.A. au capital social de : 6.241.000.000 D A : شرذا . رأسمالها الاجتماعي
N° Identification Fiscale : 098202010003850 - N° Article d'Imposition : 02216243506 - N° Registre de Commerce : 00B0903675

L'Entreprise des Ciments et Dérivés d'Ech-Cheliff (ECDE) lance un avis d'appel d'offres national et international ouvert pour « la fourniture de bandes transporteuses».

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de vingt mille (20.000,00 DA) dinars non remboursables et la présentation d'une attestation habilitant nommément la personne chargée du retrait auprès du :

SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES
CIMENTERIE DE CHLEF
ZONE INDUSTRIELLE D'OUED - SLY

La soumission doit être présentée sous deux enveloppes (n° 1 et n° 2) fermées et portant chacune le nom et l'adresse du candidat :

- Une première enveloppe (n° 1) fermée, comprenant l'offre technique en trois exemplaires et portant la mention « Offre technique ».
- Une deuxième enveloppe (n° 2) fermée, comprenant l'offre financière en trois exemplaires et portant la mention « Offre financière ».

Les deux enveloppes doivent être contenues dans une même enveloppe extérieure anonyme fermée et ne portant que la mention suivante :-

Appel d'offres national et international ouvert
N° 04/AE/DAM/DG/ECDE/16
«Fourniture de bandes transporteuses»
- A NE PAS OUVRIR -
ENTREPRISE DES CIMENTS ET DERIVES D'ECH-CHELIFF
SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES
Chlef - Algérie

Tout pli portant une quelconque mention ou indication à part celle indiquée ci-dessus, sera rejeté.

Les plis devront être déposés par les soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté auprès du Secrétariat de la Commission des Marchés. La date limite de réception des offres est fixée au 22/03 /16 à 12 h 00.L'ouverture des plis aura lieu le 22/03 /16 à 14 h 00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de (180) cent quatre vingt jours à compter de la date de clôture.

Le Jeune Indépendant du 18/02/2016 / ANEP N° 406 354

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILLAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

LAGHOUAT-ROUTE DE DJELFA
NUMERO D'INDENTIFICATION FISCAL-NIF: 099803019005331

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiels N° 10/236en date de la07/10/2010 portante réglementation des marches publics modifie et complète.
La DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE et de la construction de la wilaya de Laghouat.
Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participe à l'avis d'appel d'offre nationale
N° : 90/2015 lancées dans les quotidiens «LE JEUNE INDEPENDANT » en Date du 02/09/2015 portant à la réalisation des travaux

- Lot 01/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT 02 : 50 LOTS SEBGUEG – EST-
- Lot 02/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT 03 : 50 LOTS SEBGUEG
- Lot 03/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT 04: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE
- Lot 04/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT05: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE
- Lot 05/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT06: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE
- Lot 06/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT07: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE
- Lot 07/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT08: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE – réserve aux micros entreprises .
- Lot 08/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT09: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE – réserve aux micros entreprises

qui à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financier conformément aux critères prévus dans le cahier des charges , le marché relatif a ce projet est attribue provisoirement à :

ENT	Désignation Du Projet	Montant /DA	Délai	OBS
SEDIKI MOHAMED LAMINE NIF 198503190088323	• Lot 01/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT 02 : 50 LOTS SEBGUEG – EST-	5.961.118.40	03 MOIS	Moint Disant
SAFI BOUALEM MAIMOUD NIF 197603190134435	• Lot 02/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT 03 : 50 LOTS SEBGUEG	6.084.472.61	05 MOIS	Entreprise Qualifie Techniquement
OURNOUKI MADJID NIF 197520319000946	• Lot 03/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT 04: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE	6.383.762.31	04 MOIS	Entreprise Qualifie Techniquement
HOUDMISSA MOHAMED HOCIN NIF 195530010093437	• ot 04/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT05: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE	6.314.671.34	90 JRS	Entreprise Qualifie Techniquement
HOUDMISSA MOHAMED HOCIN NIF 195530010093437	• Lot 05/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT06: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE	6.314.671.34	90 JRS	Entreprise Qualifie Techniquement
MAIHOUB ABDELKADER NIF 197003140001064	• ot 06/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT07: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE	6.536.309.00	06 MOIS	Entreprise Qualifie Techniquement
–	• Lot 07/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT08: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE – réserve aux micros entreprises .	INFRECTIEUX		Ents Bénéficier Autre Lots
–	• Lot 08/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT09: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE – réserve aux micros entreprises	INFRECTIEUX		Ents Bénéficier Autre Lots

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les Journaux aux.

Le Jeune Indépendant du 18/02/2016 / ANEP N° 406 555

PÉKIN ACCUSÉE D'AVOIR DÉPLOYER DES MISSILES DANS UNE ZONE CONTESTÉE

La Chine défend le principe de sa souveraineté sur l'île de Yongxing



La Chine a déployé une batterie sophistiquée de missiles sol-air sur l'île de Yongxing, dans un secteur de mer de Chine du Sud revendiqué à la fois par Pékin, Taïwan et le Vietnam, ont déclaré hier les autorités taïwanaises et américaines, mais Pékin a démenti ces informations qualifiées par les autorités «d'inventions de certains médias occidentaux».

L'île de Yongxing, ou Woody Island (île boisée) en anglais, appartient à l'archipel des Paracels.

Le déploiement de ces missiles, d'abord annoncé par la chaîne américaine Fox News, a été par la suite confirmé par un responsable du Pentagone et le porte-parole du ministère taïwanais de la Défense, le général David Lo. «Les parties concernées devraient travailler ensemble au maintien de la paix et de la stabilité en mer de Chine méridionale et s'abstenir de mesures unilatérales susceptibles d'accroître les tensions», a déclaré l'officier taïwanais.

L'initiative chinoise a été dévoilée alors même que se concluait en Californie un sommet entre Barack Obama et les dirigeants des dix pays de l'Asean (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) justement consacré à la sécurité maritime dans la région.

«Nous avons discuté de la nécessité de mesures concrètes en mer de Chine du Sud pour faire baisser les tensions», a déclaré le président américain, citant notamment l'arrêt de nouvelles revendications, de nouvelles constructions et de la militarisation de certains secteurs.

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a démenti ces informations, qualifiées de «créations de certains médias occidentaux» et a invité les chancelleries occidentales à s'intéresser davantage aux phares que la Chine construit dans la région.

Pékin estime que la quasi-totalité de la mer de Chine méridionale lui appartient et construit des pistes aéronautiques et d'autres infrastructures sur des récifs artificiels pour faire valoir ses revendications, mais les autres pays riverains réclament également des portions de cet espace maritime stratégique pour le commerce mondial et riche en ressources naturelles.

«En ce qui concerne les installations d'autodéfense que la Chine a construites sur les îles et récifs où nous avons des hommes, elles sont conformes au droit de la Chine à se protéger comme l'autorise la loi internationale, donc cela ne devrait susciter aucune question», a-t-il dit Wang Yi.

La construction d'installations sur ces îles ne peut être assimilée à une militarisation de la zone car elle relève de la défense nationale, a dit son porte-parole, Hong Leï. La politique affichée de son côté par les Etats-Unis est de veiller à la liberté de navigation dans la région en menant des patrouilles aériennes et maritimes.

Mira Rapp-Hooper, spécialiste de la mer de Chine méridionale au Center for a New American Security, précise que ce n'est pas la première fois que la Chine installe de tels dispositifs sur l'archipel des Paracels, sous contrôle chinois depuis 1974.

«Je ne crois pas que des missiles sol-air constituent un événement considérable», dit-elle. «S'ils ont été déployés, c'est probablement parce que la Chine cherche à envoyer une réponse aux opérations sur la liberté de navigation, mais je ne crois pas que ce soit totalement sans précédent».

Pékin se défend lui-même de chercher à militariser les îles et récifs de mer de Chine du Sud, tout en n'excluant pas de consolider ses défenses. «L'île de Yongxing appartient à la Chine», tranche Ni Lexiong, expert naval à l'université de droit et science politique de Shanghai. «Déployer des missiles sol-air sur notre territoire entre totalement dans le cadre de nos droits souverains».

Selon Fox News, deux batteries de huit lanceurs ont été installées au cours de la semaine écoulée. Il s'agirait d'un système de défense aérienne de type HQ-9, d'une portée de 200 km environ. **R. I.**

YÉMEN

Neuf morts dans un attentat suicide

UN ATTENTAT suicide a fait au moins neuf morts hier dans un camp militaire à Aden, la grande métropole du sud du Yémen où des groupes jihadistes agissent à visage découvert, ont indiqué des sources militaire et médicale. «Un homme a actionné sa ceinture d'explosifs au milieu de soldats rassemblés pour une séance d'entraînement» dans un camp militaire supervisé par la coalition arabe qui opère au Yémen sous commandement saoudien, a déclaré une source militaire. Les soldats yéménites étaient encadrés par «des instructeurs du Soudan», pays membre de la coalition, a précisé une autre source militaire.

SÉNÉGAL

Le président Sall ira au bout de son mandat

LE CHEF de l'Etat sénégalais Macky Sall a mis un terme mardi soir à des mois de suspense, renonçant sur avis du Conseil constitutionnel à écourter son mandat en cours, comme le prévoyait son projet de révision constitutionnelle. En conséquence, «le mandat en cours du président de la République connaîtra son terme en 2019», a indiqué Macky Sall dans une brève allocution télévisée, convoquant un referendum constitutionnel pour le 20 mars prochain.

GRANDE-BRETAGNE

Ultime tractations avec l'UE à propos du Brexit

LE PREMIER ministre britannique David Cameron est entré hier, à la veille d'un sommet crucial à Bruxelles, dans la dernière ligne droite des négociations pour éviter la sortie de son pays de l'Union européenne. Mardi, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a refusé d'envisager l'éventualité d'un échec des discussions au sein du bloc des 28. «Nous n'avons pas de plan B, nous avons un plan A. La Grande-Bretagne restera dans l'Union européenne et sera un membre constructif et actif de l'Union», a insisté Jean-Claude Juncker, qui a reçu David Cameron mardi à Bruxelles.

LE GOUVERNEMENT SYRIEN HONORE SES OBLIGATIONS HUMANITAIRES ENVERS SA POPULATION

Une centaine de camions d'aides se dirigent vers les villes assiégées

UNE CENTAINE de camions chargés de nourriture et de médicaments sont parti hier de Damas à destination de plusieurs villes assiégées de Syrie où les populations survivent dans des conditions dramatiques, a indiqué un membre du Croissant rouge syrien.

«Un convoi de 100 camions chargés de nourriture, de farine et de médicaments partira aujourd'hui (hier, ndlr) vers les zones assiégées», a déclaré ce responsable du Croissant rouge, Mouhanad al-Assadi.

Environ quarante camions se rendront à Mouadamiyat al-Cham, une ville tenue par les rebelles près de Damas qui ont empêché l'acheminement de toute aide, selon ce responsable. Quelque trente-cinq camions iront à Madaya et Zabadani, deux villes également proches de Damas et tenus par les groupes terroristes.

Vingt poids-lourds d'aide se dirigeront aussi vers Foua et Kafraya, deux localités chiites situées dans la province d'Idleb, dans le nord-ouest du pays, et assiégées par les terroristes.

Une clinique mobile sera aussi envoyée à Madaya, une ville où des habitants sont morts de faim à cause des détournements des aides opérés par les terroriste, et qui a symbolisé les souffrances des populations civiles au cours des cinq ans de conflit en Syrie.

L'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, en visite à Damas depuis lundi soir, avait annoncé mardi avoir obtenu du gouvernement syrien l'autorisation d'organiser des convois humanitaires vers les villes assiégées.

L'Office des Nations unies pour l'aide humanitaire (OCHA) avait ensuite précisé que sept zones étaient concernées : Deir Ezzor (nord-est), Foua et Kafraya, Madaya, Zabadani, Mouadamiyat al-Cham et Kafar Batna, près de Damas.

Ces convois, même lorsqu'ils ravitaillent des villes encerclées par les terroristes, doivent traverser des territoires contrôlées par le gouvernement.

Rappelant le «devoir» de Damas «de permettre à l'ONU d'apporter une aide humanitaire» aux populations civiles, Staffan de Mistura avait indiqué que le convoi de mercredi constituerait un «test».

Le gouvernement syrien a réagi vivement à ces propos, estimant que le gouvernement ne peut laisser l'envoyé de l'ONU ni quiconque parler de tester le sérieux de la Syrie, selon l'agence de presse officielle Sana. «Le gouvernement syrien a maintenant besoin de tester la crédibilité de l'émissaire de l'ONU», a indiqué un responsable du ministère des Affaires étrangères cité par Sana.

Plus d'un million de personnes vivent avec «un risque accru de décès» à cause du manque de nourriture, d'électricité et d'eau courante dans 46 localités encerclées, selon un rapport de l'ONU. **R. I.**

TELEX

L'OMS DÉVOILE UN PLAN DE LUTTE MONDIALE CONTRE LE VIRUS ZIKA

L'ORGANISATION MONDIALE de la Santé (OMS) a dévoilé mardi au siège de l'ONU à New York un plan de lutte contre le virus Zika, déclaré début février «situation d'urgence de santé publique de portée mondiale».
«Actuellement, 34 pays ont signalé la présence du virus Zika, la plupart dans les Amériques et Caraïbes», a précisé la directrice exécutive du bureau de l'OMS à New York, Dr. Natela Menabde, lors d'une séance d'information devant le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).
Selon l'OMS, l'existence d'un lien entre ce virus, transmis par un moustique, et une multiplication de cas de microcéphalie chez des nouveau-nés observés dans plusieurs pays, notamment au Brésil, est fortement soupçonnée.
La représentante de l'OMS a signalé que «le Brésil avait enregistré plus de 4.700 cas suspects de microcéphalie, dont un quart seulement ont été pour l'instant étudiés, alors que le nombre moyen de microcéphalies chaque année était jusque-là de 163 cas».
«L'augmentation que nous observons actuellement est définitivement une source de grave préoccupation», s'est alarmée Dr Menabde, qui a détaillé le plan de lutte contre la propagation du virus Zika et les malformations congénitales qui y sont associées.
Le plan dévoilé par l'Organisation mondiale de la Santé se concentre sur «la mobilisation et la coordination des partenaires, des experts et des ressources pour aider les pays à renforcer la surveillance du virus et des troubles qui pourraient y être liés».
Il s'agit également d'améliorer la lutte contre le moustique vecteur du virus, de communiquer efficacement sur les risques et les mesures de protection, fournir des soins médicaux aux personnes affectées, et enfin accélérer la recherche et le développement de vaccins, de diagnostics et de traitements.
Selon l'OMS, «56 millions de dollars sont nécessaires pour mettre en oeuvre ce plan».
Le président du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), Oh Joon, a relevé pour sa part que la communauté internationale était confrontée à un énorme défi.
«Nous devons nous unir pour coordonner les efforts internationaux afin d'arrêter la propagation de ce virus. Le renforcement des systèmes de santé doit être une priorité si l'on veut se prémunir contre de futures éruptions», a-t-il déclaré.
«La collaboration internationale par le biais d'un système multilatéral solide et efficace sera indispensable. Le Conseil économique et social jouera son rôle pour mobiliser le système des Nations Unies afin d'aider les pays touchés dans leurs efforts pour répondre à ce virus», a conclu M. Joon.

MOHAMED BEKKAK BERKANI, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS

La multiplication des maladies incite à donner la priorité à la prévention



Face à la multiplication, en Algérie, de certaines affections, à l'exemple de celles du cancer, du diabète et d'autres maladies cardiaques et respiratoires notamment, il s'avère vital de sortir du « tout curatif » et d'accorder une plus large place à la prévention.

Pour le président du Conseil national de l'ordre des médecins, les nombreux défis qui se profilent dans le monde en matière épidémiologiques, incitent à créer des observatoires de veille chargés, entre autres missions, de prévenir et d'alerter contre la survenue d'éventuelles contaminations.
Considérant que les moyens dans ce domaine sont « défaillants » le Dr Mohamed Bekkak Berkani, appelle les pouvoirs publics à créer un Secrétariat d'Etat de la prévention chargé d'élaborer des programmes de protection des populations, qui soient «dûment appliqués».
A l'effet de prévenir l'apparition et la propagation « inéluctable », selon lui, de certaines maladies, ce praticien estime que des actions suivies restent parallèlement à entreprendre pour changer le mode de vie et de consommation des Algériens, « qui mangent mal et ne font pas d'exercices ».
L'exemple de la multiplication des cas de cancer (environ 50.000 chaque année), celui des affectations respiratoires « invalidantes » (40.000 cas/an), dues à la consommation de tabac et à un environnement pollué indiquent bien, déclare-t-il, que la prévention « n'est pas à mettre entre toutes les mains ».
Devant la multiplication de certaines maladies, telle celle du cancer, Le Dr Bekkat Berkani relève l'absence cruciale d'un registre national, permettant de suivre l'évolution de chacune parmi elles ou d'alerter sur leur survenue.

SELON UNE ÉTUDE

Avoir un gros cerveau rimerait avec danger d'extinction

AVOIR un gros cerveau augmente la probabilité d'extinction d'une espèce animale, selon une étude publiée dans une revue spécialisée britannique. Cette conclusion va à l'encontre de l'idée reçue selon laquelle un gros cerveau est un atout, un générateur d'intelligence, de grandes capacités cognitives, de capacités supérieures dans le traitement de l'information. D'ailleurs, les scientifiques préfèrent étudier les coefficients d'encéphalisation qui mesurent la taille du cerveau par rapport au corps de l'individu. Cependant, le coefficient d'encéphalisation ne semble pas un réel indicateur du quotient intellectuel (QI). Selon une étude parue à l'automne, l'intelligence humaine est moins liée à la taille du cerveau qu'à la façon dont celui-ci est structuré. Par exemple les hommes, bien que présentant généralement un plus gros cerveau que les femmes, n'ont pas démontré de capacités cognitives plus avancées que celles-ci. Mais Eric Abelson, du département des sciences biologiques de l'université de Stanford aux Etats-Unis, va plus loin en avançant l'idée qu'un gros cerveau pourrait être un handicap. Le chercheur a calculé la taille du cerveau de 1.679 animaux (de 160 espèces différentes) et a comparé ces mesures aux données de l'Union internationale pour la conservation de la nature, qui évalue le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces. Il a mis en évidence une corrélation entre coefficient d'encéphalisation et probabilité d'extinction. Un lien encore plus fort chez les animaux de petite taille. Car entretenir un gros cerveau a un coût métabolique important. Il implique une plus forte consommation en énergie sans, semble-t-il, pour autant apporter une meilleur valeur adaptative. Et pour Eric Abelson, les coûts d'un fort coefficient d'encéphalisation dépassent les avantages pour les petites espèces. En outre, note l'étude, l'augmentation de la connaissance ne peut pas protéger la faune des dangers de l'environnement moderne.

Un patient opéré d'une tumeur cancéreuse cérébrale muni de lunettes 3D

Pour la première fois, un patient a été muni de lunettes 3D pendant qu'il était opéré (éveillé) d'une tumeur cancéreuse au cerveau afin d'épargner les connexions susceptibles d'altérer son champ visuel.
«La chirurgie éveillée se pratique depuis les années 2000 mais ce qui est tout à fait inédit, ce sont les lunettes 3D qui ont plongé le patient dans une réalité virtuelle permettant de tester des fonctions beaucoup plus complexes comme le champ visuel, la prise de décision dans une situation inattendue» ou encore l'exploration visuelle de l'espace, selon l'équipe du CHU d'Angers (Ouest de la France).
Jusqu'à maintenant, le patient éveillé pouvait réagir à certaines stimulations du neurochirurgien en train d'opérer son cerveau. Celui-ci pouvait alors réaliser une cartographie précise et épargner ainsi les zones du cortex et leurs connexions impliquées dans des fonctions essentielles comme la motricité et le langage.
La réalité virtuelle «ouvre la voie à des actes toujours plus précis et laisse envisager des interventions jusqu'alors irréalisables comme l'ablation de tumeurs cérébrales difficilement placées», selon un communiqué de l'équipe conduite par un neurochirurgien.
Cette avancée permettra aussi de limiter les handicaps potentiels liés à ce genre d'opération. L'équipe médicale précise que ce premier patient, qui était porteur d'une tumeur située près des zones du langage et des connexions visuelles, a été opéré le 27 janvier.
Trois semaines après l'intervention, il «est en parfaite santé». «N'ayant plus qu'un œil suite à une maladie ophtalmologique, il était d'autant plus essentiel d'épargner son champ visuel».
Une altération du champ visuel du malade aurait eu «de lourdes conséquences sur son quotidien, comme la suppression de son permis de conduire».
«Tout comme il pouvait, jusqu'à maintenant, cartographier les réseaux du langage ou de la motricité grâce à la participation du patient éveillé, le neurochirurgien peut également localiser, et donc épargner, les connexions cérébrales des nerfs optiques dont l'atteinte conduirait à une altération définitive du champ visuel», a également commenté le CHU.

RÉSIDENCE AU THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI

Paroles en scène I

Pour lancer de manière solennelle l'appel à projets de Paroles en scène : une résidence d'écriture et de création théâtrale, le dramaturge et metteur en scène Ziani-Chérif Ayad a animé une rencontre avec la presse, ce mardi 16 février, au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.



Lors de sa conférence de presse, M. Ziani-Chérif Ayad, promoteur du projet, a expliqué que dans tout pays, les institutions et les professionnels organisent des résidences d'écriture. Quant à cette première édition Paroles en scène, elle se caractérise par la création.
Cet appel à projet expire le vendredi 15 avril à minuit et la résidence se déroulera à Alger durant trois semaines à partir du samedi 30 avril. Dans un souci d'efficacité, le nombre de candidatures est limité à cinq et ces participants bénéficieront du parrainage de professionnels du théâtre et du monde de la culture, soit le dramaturge Arezki Mellal, le metteur en scène Ahmed Khoudi et le chercheur et musicologue Noureddine Saoudi.
Ce dernier assurera en particulier la fonction de l'utilisation de la langue (arabe populaire) dans les pièces qui seront mises en forme et montées. D'après le conférencier, ce projet date d'une dizaine d'années. Il considère que toute personne peut établir un diagnostic au sujet du renouveau du théâtre national en général et de la problématique du texte théâtral. Au-delà des débats, tables rondes et colloques, il est impératif aujourd'hui de s'engager dans l'action, celle d'assurer un cadre adéquat pour la formation. Cette formation, c'est-à-dire ladite résidence sera animée en trois étapes, la première étant l'appel à projets. Puis, le jury des parrains (cités ci-dessus) procèdera à la sélection du nombre d'auteurs indiqué.
Ouverte à tous les intéressés (quel que soit leur âge et/ou leur lieu de résidence sur tout le territoire national) par l'écriture théâtrale, cette résidence sera effective, dès lors que les textes retenus seront présentés sous forme de lecture, proposés à des metteurs en scène pour les développer avec leurs auteurs. Le résultat de cette seconde étape sera présenté au public et aux journalistes, non sans être suivi d'un débat. Durant la phase finale, les cinq textes feront l'objet de deux séances de lecture, animées par des comédiens professionnels sous la direction d'un metteur en scène et ouvertes au public. Il est également prévu des tables-rondes, des ateliers d'évaluation, des projections et des lectures de pièces théâtrales. Des pièces choisies comme référence pour parfaire la formation : Hafila tassir de Boubekeur Makhoukh ; Ledjouad de Abdelkader Alloula ; Les concierges de Rouiched. Aussi, cinq équipes d'étudiants de l'Ismas (Institut supérieur des métiers des arts du spectacle) et de l'Insm (Institut national supérieur de musique) seront intégrées dans cette formation, avant de voir les projets finis de la résidence produits par les Théâtres régionaux partenaires et par le Théâtre national algérien.
Mohamed Rediane

DOSSIER DE CANDIDATURE
Un CV.
Un synopsis du projet (sujet et histoire de la future pièce) dans un feuillet.
Un exemple d'une scène (maximum trois feuillets).
Envoyer à : parolesenscene.alger@gmail.com

LE CONCERT DU JOUR

Méditerranée

LE CENTRE CULTUREL Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger accueille le trio Javier Paxarino d'Espagne pour un concert Le pouvoir des rythmes méditerranéens, aujourd'hui, jeudi Jeudi 18 février, à19h. Les invitations sont disponibles à l'Institut Cervantès d'Alger.
La musique de ces trois musiciens : Manu de Lucena (batterie, derbouka), Josete Ordonez (guitare espagnole, luth arabe électrique, mandole), Javier Paxarino (saxophone, flûte en sol, kaval, ney) va plus loin que le flamenco, elle comprend un large éventail plein de nuances qui s'accorde avec la diversité de la culture espagnole. Ce trio repousse les frontières comme une petite vague, sans effort apparent. Leur musique défait un château de sable au bord de la plage. Il n'y a pas d'Arabes, ni de Latino-américains, ni de Palestiniens. Il n'y a pas non plus de chrétiens, de juifs. Il y a tout simplement des êtres qui s'aiment. Dans cette fusion de sons de Mare Nostrum avec de la musique espagnole des trois cultures, les rythmes de la Méditerranée s'unissent : Gnawa du Maghreb avec le rythme ajechao de l'Estrémadure, différentes influences avec le tapis de fond de la grande diversité de la Péninsule ibérique. Une somme exposée en toute harmonie avec l'utilisation des instruments traditionnels qui coexistent avec la technologie la plus actuelle. Après sa soirée algéroise, le trio Javier Paxarino se produira aussi à Annaba, le surlendemain, dès 18h30, au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi. Bonne soirée ! **R. C**



SORTIR

HOMMAGE

Hommage à l'écrivain Malek Alloula (1937-2015). Samedi 20 février. 15h-18h. Centre d'études diocésain les Glycines, Alger. Projection du documentaire Malek Alloula (Berlin, 2014, 5mn). Communications autour de Poétique de la langue fantôme, L'homme dionysiaque, Empreintes, Lectures. Avec des écrivains, poètes, journalistes, universitaires.

DEBAT

Sortie du 1er numéro de La lettre du débat sur l'art contemporain. Samedi 20 février. 14h. Espace d'art contemporain d'El Achour, Alger.
Samedi 27 février : Table ronde avec
Amina Menia : Pratique contemporaine entre le désir et le conflit.
Samir Toumi : Expérience de La Baignoire et la relation art-entreprise.
Mourad Krinah : Les expériences Box 24 & Picturie générale.
Salah Malek : Quelle politique artistique pour mettre l'Algérie en phase avec le monde ?

BAYA

Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène, jusqu'au samedi 27 février. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

STYLES

Exposition de peinture Liberté de styles-Acte II, jusqu'au dimanche 28 février. Galerie d'art Aida, Dely-Ibrahim, Alger. Avec les artistes Zineb Boukhalfa-Messani, Meriem Kezouit et Samia Boumerdassi dans un récital de poésie, aussi. « Derrière le volet fermé d'une fenêtre dans l'état d'esprit d'un moucharabieh… une femme regarde en soupirant… ce monde réservé aux hommes… » : Samia Boumerdassi.

CHANT

1er concert de Hindi Zahra (chanteuse, auteur, compositrice) à Alger. Lundi 29 février. 19h30. Ibn Zeydoun.

REGARDS

Exposition Regard's du peintre Adlane Samet. Espace d'art contemporain d'El Achour, Alger. Il conçoit une peinture libre et spontanée où le geste dépasse la pensée pour nous accompagner dans son monde avec poésie.

SCULPTURE

Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de 30 artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester...

ETUDE

Journées d'études sur La production esthétique dans les sociétés en crise. Du mercredi 24 au dimanche 28 février sous la direction de la revue Naqd en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Villa Abdelatif, Alger. Appel à candidature aux jeunes artistes et créateurs en arts visuels. Adresser sa candidature avant le 10 février à candidatureworkshop@gmail.com
Support : forme picturale, documentaire, montage ou autre support visuel. Le principe de ces journées est de s'interroger sur l'étroite relation entre histoire du temps présent et création, entre témoignage et fiction autour du travail des artistes qui, aux prises avec les manifestations de la violence extrême, les génocides et les massacres du siècle, produisent une œuvre qui, malgré eux, deviendra une « trace », elle-même susceptible d'une reprise dans une réécriture créatrice.

IL REMPLIT SA MAISON DE NEIGE



Si vous n'allez pas passer vos vacances à la neige, la neige viendra à vous. Roman Atwood a voulu faire la surprise à ses enfants en remplissant sa maison de neige et en disposant des sapins dans le salon. Ses bambins ont pu faire de la luge à l'intérieur même de la maison, un vrai luxe.

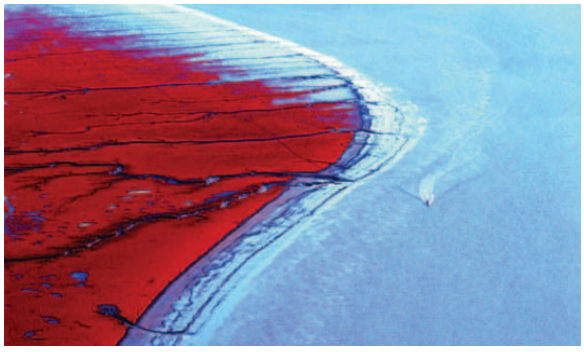
Des skieurs tombent nez à nez avec un léopard des neiges



Lorsqu'on fait du ski en Inde, on risque de faire des rencontres inattendues. Des skieurs australiens qui dévalaient les pistes de la station de Gulmarg, dans le nord de l'Inde, sont tombés nez à nez avec un léopard des neiges, aussi appelé once. Le félin se cachait derrière un tas de neige et venait visiblement de dévorer une chèvre ou un mouton.
L'un des skieurs portait une caméra GoPro pour filmer sa descente et a donc pu immortaliser la rencontre avec le léopard. Sa vidéo, postée sur son profil Facebook, puis sur Viméo, a été vue des milliers de fois.
Le skieur, Owen Lansbury, a expliqué à l'India Times comment s'était produit la rencontre: « Je me suis arrêté alors qu'il se recroquevillait dans la neige, il est resté environ une minute comme ça à nous regarder. Il a ensuite rugi très fort et a bondi comme pour dévaler la piste, mais il a déguerpi dans la forêt où nous pensons qu'il avait une cachette pour ses proies. Expérience incroyable ! »
Les responsables du tourisme dans la région ont expliqué que personne n'avait jamais vu de léopard des neiges sur les pistes auparavant mais espèrent que la perspective de croiser l'animal attirera les touristes.
Le léopard des neiges est une espèce menacée de disparition : il reste entre 4.000 et 6.500 individus dans la nature, dont 200 à 600 en Inde.

Le saviez-vous

IL EXISTE UNE PLAGE ROUGE EN CHINE !



Cette impressionnante plage rouge se situe dans le delta du fleuve Liaohe, près de la ville de Panjin, en Chine. La couleur de cette plage provient de roseaux, un type de mauvaise herbe de mer qui pousse en abondance dans le sol salin-alcalin.
Cette mauvaise herbe de mer commence à grandir entre Avril et Mai et reste verte pendant les mois d'été. À l'automne, ces roseaux prennent une couleur rouge flamboyante engendrant cette incroyable étendue de plage rouge.

UN SQUELETTE VA ÊTRE AUTOPSIÉ, UN SIÈCLE APRÈS SA DÉCOUVERTE DANS UN MANOIR

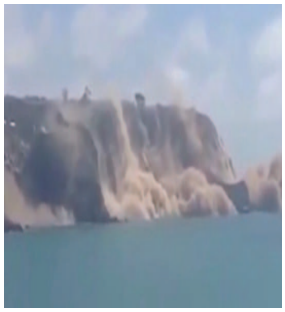


Un squelette baptisé Ernest a été découvert en 1913 par des maçons qui creusaient une cave dans une dépendance du manoir de Montcigoux, à Saint-Pierre-de-Frugie en Dordogne. A l'époque personne ne cherche vraiment à en savoir plus sur les ossements et ils sont conservés par le châtelain de l'époque, scellés dans un petit cercueil en verre. Ce lundi, le squelette a quitté le Périgord encadré de gendarmes, qui vont l'escorter jusqu'au pôle d'expertise judiciaire de Cergy-Pontoise chargé de son autopsie.
En 1933, un chroniqueur du journal local, « Le Courrier du Centre », publie une série d'articles prétendant relater sa véritable histoire mais virant au roman populaire plutôt qu'à l'enquête journalistique. Il raconte que la dépouille est celle de l'ancien maître du domaine, Ernest de Fontaubert, parti un jour de 1850 avec sa sœur Ernestine faire fortune avec les chercheurs d'or en Californie.
A son retour en France, il aurait été assassiné à la hache par son frère cadet, Arthur, jaloux d'être tenu à l'écart des affaires familiales et prétendument écœuré par la relation incestueuse qu'auraient entretenue son frère et sa sœur. Le couple incestueux aurait même enterré ses enfants mort-nés sur le domaine. L'histoire se transmet de génération en génération et inspira d'ailleurs Robert Margerit, qui l'utilisa comme toile de fond de son roman « La Terre Aux Loups », paru en 1958.Le mythe aurait pu perdurer sans la ténacité d'un historien amateur, Bernard Aumasson, qui juge « l'histoire cousue de fil blanc » et reprend secrètement l'enquête en 2011.
Deux ans plus tard, avec l'aide d'une généalogiste américaine qui a fouillé pour lui les archives de Calaveras (Californie) où Ernest et Ernestine étaient supposés avoir résidé durant la « Ruée vers l'or », c'est le coup de théâtre : le chef de famille, Ernest, est bien parti aux États-Unis, mais il n'en est jamais revenu ! En février 1862, il est découvert près de Cave City, assassiné et dépouillé de l'or qu'il transportait. En témoigne l'enquête du juge fédéral exhumée par le duo franco-américain.

SMURF, LE PETIT CHAT VIOLET UTILISÉ COMME JOUET POUR UN CHIEN, VA BEAUCOUP MIEUX



Smurf est encore un peu violet mais il va beaucoup mieux. Ce petit chat recueilli par un refuge californien en décembre avait été victime de maîtres cruels qui, non contents de le teindre en bleu, l'avaient vraisemblablement donné comme jouet à leur chien. Lors de son arrivée à la fondation Nine Lives, le chaton ne mesurait que 25 centimètres et pesait 800 grammes. Il souffrait de plusieurs blessures
Heureusement, les bons soins des vétérinaires et l'amour de sa colocataire Wanda, une chatte aveugle, ont permis à Smurf de retrouver la forme. Avant, peut-être, de trouver une famille d'adoption.



UNE FALAISE S'EFFONDRE EN NOUVELLE-ZÉLANDE APRÈS UN SÉISME

Un séisme de magnitude 5,8 a provoqué la chute d'une falaise en Nouvelle-Zélande ce dimanche. La falaise, qui se situe près de Christchurch, s'est effondrée dans la mer après un séisme de magnitude 5,8 dont l'épicentre se situait en mer, à environ 17km à l'ouest de la ville. Le tremblement de terre, qui s'est produit vers 13h ce dimanche, n'a pas fait de victimes. Après une alerte donnée par les autorités locales, seul un bâtiment a dû être évacué. Mais les falaises de Taylors Mistake ont été éventrées et un immense nuage de poussière a recouvert les environs.

Un nouveau smartphone Microsoft Lumia de milieu de gamme, pour particuliers et professionnels

Microsoft annonce l'arrivée en France d'un nouveau modèle sous Windows 10, le Lumia 650. Il rejoint une gamme désormais complète qui pourrait pourtant prochainement faire place à une toute nouvelle offre, la faute à des ventes toujours extrêmement faibles.

Décliné en versions simple et double SIM, le Microsoft Lumia 650 est annoncé à partir de 229 euros. Il s'agit d'un smartphone 5 pouces élégant avec son châssis en aluminium, fin (6,9mm) et léger (122g). Il possède 16Go de mémoire interne (extensible par carte microSD) et intègre tous les outils Microsoft : Office, Skype, OneDrive, etc. Selon le constructeur, il répond aussi bien aux besoins du grand public que des entreprises.

Il rejoint les modèles haut de gamme Lumia 950 et 950 XL dans l'offre mobile sous Windows 10 de Microsoft, apparus à l'automne 2015 et commercialisés aujourd'hui en France à respectivement 579 et 679 euros. Ces deux terminaux de 5,2 et 5,7 pouces (1140×2560 pixels) embarquent des processeurs Qualcomm Snapdragon 808 et 810, 3Go de RAM ainsi qu'un capteur photo principal de 20Mpx équipé d'un



flash triple LED et d'un stabilisateur optique. Ils disposent d'une connectique USB Type-C et bénéficient d'une nouvelle technologie de refroidissement liquide. De son côté, le Lumia 550, une déclinaison low-cost de 4,7 pouces avec des composants moins performants, est disponible à seulement 119,90 euros.

Il s'agit là uniquement des smartphones sortis sous l'ère Windows 10, sachant que la gamme Lumia comprend d'illustres anciens acceptant la migration de Windows Phone vers Windows 10. Toutefois, le Lumia 650 pourrait bien être l'un des derniers smartphones de Microsoft sous cette appellation, d'ici l'arrivée d'une future génération de "Surface Phone" mieux adaptée à Windows 10 Mobile, à l'image de l'offre tablette de la firme de Redmond (États-Unis).

Selon Kantar, les smartphones fonctionnant sous Windows ne représentent plus que 7,2% des ventes en Europe de l'Ouest. C'est encore pire aux États-Unis où la gamme Lumia ne représente qu'une part dérisoire de 1,6% des ventes de smartphones sur cette même période. Tous terminaux confondus (PC, smartphones et tablettes), Microsoft revendique néanmoins 200 utilisateurs de Windows 10, un peu plus de 6 mois après son lancement officiel. Le Windows Store compte quant à lui désormais près de 670.000 applications.

LES SITES OU APPLICATIONS SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET NUTRITION EN PROGRESSION SUR MOBILE



EN DÉCEMBRE 2015, 6,2 millions de mobinautes, soit 16,2%, se sont rendus au moins une fois sur un site ou une application de la sous-catégorie Santé / Bien-être / Nutrition, selon des chiffres Médiamétrie.

En décembre 2015, 6,2 millions de mobinautes, soit 16,2%, se sont rendus au moins une fois sur un site ou une application de la sous-catégorie Santé/Bien-être/Nutrition, soit une augmentation de 22,6% d'audience par rapport à décembre 2014.

Les mobinautes de 25 à 34 ans sont les plus friands de cette sous-catégorie : 20,7% d'entre eux ont consulté sur internet des contenus liés à la santé et au bien-être en décembre 2015.

Les CSP+ sont aussi des adeptes de ces sites et applications : 2,3 millions d'entre eux ont consulté au moins un site ou une application de Santé/Bien-être/Nutrition en décembre 2015. Ils constituent ainsi plus du tiers de son audience (36,5%).

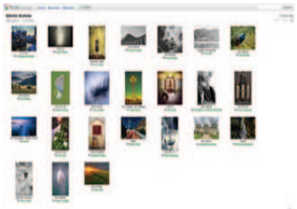
C'est le Journal des Femmes Santé qui arrive en tête de la sous-catégorie avec 1,2 million de visiteurs uniques. Il est suivi de PasseportSanté.net puis de Médisite qui comptent respectivement 715.000 et 590.000 visiteurs uniques.

Google renvoie Picasa aux archives au profit de Photos

C'EST DÉSORMAIS officiel : Google vient d'annoncer la fin de Picasa, à la fois sa plate-forme de stockage Web et son logiciel de retouche et de gestions d'albums pour ordinateur, afin de concentrer toute son activité sur Photos, lancé en 2015 et qui permet de stocker un nombre illimité d'images.

Picasa

C'est en 2004 que Google rachète Picasa et le propose au téléchargement, d'abord sur Windows puis Linux et Mac OS. Il s'agit alors d'une solution de retouche d'images alliée à une visionneuse des photos stockées sur son ordinateur. Il est aussi possible à tout moment d'en sélectionner pour les stocker en ligne sur Picasa Web



Albums, d'un simple clic.

Google arrêtera tout support technique et ne mettra plus à jour ce programme à compter du 15 mars 2016.

Télécharger Picasa : google.com/picasa

Picasa Web Albums

Sa version en ligne, qui permet de partager des albums entiers, a considérablement progressé au fil des ans, se dotant nombreuses fonctionnalités parmi lesquelles la cartographie, la reconnaissance faciale et la gestion des mots-clés associés. Elle s'est malheureusement heurtée à une concurrence de plus en plus forte, de la part des réseaux sociaux (Facebook) puis des applications mobiles (Instagram). En 2013, Google avait déjà transféré des albums de Picasa vers la section photos de son réseau Google+. Sans intervention de l'utilisateur, les photos et albums restants seront tous automatiquement migrés vers son compte Photos.

Le service en ligne Picasa Web Albums fermera définitivement le 1er mai 2016.

Picasa Web Albums : picasaweb.google.com

Google Photos

Annoncé au printemps 2015 lors de la conférence pour développeurs Google I/O, Google Photos permet aujourd'hui de stocker des photos (dans la limite de 16Mpx) et des vidéos (1080p) gratuitement et de manière illimitée sur le cloud, tout en bénéficiant d'outils de classification et de retouche. Google Photos est disponible aussi bien que le Web, au côté des traditionnels outils Google (Gmail, Drive, Docs, Agenda, Google+, Hangouts, etc.), que sur mobiles via une application dédiée qui permet notamment de synchroniser l'ensemble des photos prises avec son smartphone.

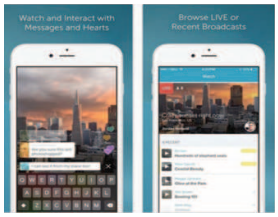
Periscope: Twitter avec la puissance du direct vidéo

PERISCOPE, l'application de Twitter qui permet à chacun de devenir reporter d'un jour en diffusant de la vidéo en direct, est très utilisée par les célébrités pour interagir avec leurs fans.

C'est au cours d'une de ces conversations que Serge Aurier, un joueur du Paris Saint-Germain, a insulté son entraîneur, Laurent Blanc.

Avec un smartphone et une bonne connexion, Periscope permet de diffuser gratuitement un flux vidéo en direct, relayé par un compte Twitter et visible par tous. La vidéo du live reste accessible pendant 24 heures puis disparait.

De nombreuses célébrités comme le chanteur canadien Justin Bieber ou le rappeur français Jul utilisent l'application pour communiquer sans filtre avec leurs fans, qui leur envoient en retour des questions et des petits cœurs.



"On m'interroge, je réagis. C'est encore plus fort sur Periscope qu'à la télévision, l'audience est plus captive" car elle participe, note Tristan Mendès-France, un spécialiste des réseaux sociaux qui enseigne au Celsa. A travers l'application, l'internaute peut aussi être témoin d'évènements en cours à l'autre bout du monde. Lors des attentats du 13 novembre, un voisin du Bataclan avait diffusé des images de l'attaque en direct. Dans un registre plus léger, plus de 20.000 spectateurs ont regardé simultanément une vidéo filmée en janvier par un Anglais montrant les stratégies adoptées par les passants pour éviter une flaque.

Racheté par Twitter en 2015, Periscope connaît un succès fulgurant. Début février, elle occupait la tête du classement des applications les plus téléchargées sur l'App Store d'Apple.

Le réseau social concurrent Facebook a annoncé en janvier qu'il permettait désormais aux Américains de diffuser des vidéos en direct depuis un mobile, une fonctionnalité qu'il prévoit d'étendre au reste du monde.

"C'est le retour de l'oralité dans la conversation numérique", note le sociologue Michaël Dandrieux. Sans contrôle, sans confrontation, sans la solennité qu'imposerait une caméra, on a l'impression qu'on peut tout dire, au risque de déraper, explique-t-il.

La diffusion en direct est aussi vue comme un danger par ceux qui la commercialisent: aux Etats-Unis, la chanteuse Taylor Swift a fait la chasse aux fans qui diffusaient ses concerts, tandis que des organisations sportives comme la NBA font tout pour éviter que les matchs ne soient diffusés gratuitement sur internet.

Questions ?
Réponses !

COMMENT GUÉRIR DU BÉGAIEMENT ?



Le bégaiement est un trouble du langage qui touche environ 600.000 personnes en France. Soit pratiquement 1 personne sur 100, avec des handicaps de niveaux très divers. La prise en charge de la maladie n'est pas toujours convenablement assurée.
Surtout dans ses formes légères, dont le caractère invalidant est souvent mal pris en compte.

Traitement du bégaiement

Pourtant, s'il est dépisté à 5 ans et orienté vers une prise en charge orthophonique professionnelle, un enfant bègue a pratiquement 100 % de chances de parvenir à l'âge adulte… totalement guéri.
En revanche, les risques de voir son bégaiement persister toute la vie s'élèvent à 25 % s'il n'est pas pris en charge…

Causes du bégaiement

Les connaissances sur l'origine de cette maladie longtemps assimilée à des troubles émotionnels, évolue et se précise.
Une équipe de recherche a démontré que certains bégaiements pourraient trouver leur origine dans des modifications anatomiques des structures cérébrales.

Nos éternuements peuvent en dire long sur la propagation des maladies

L'éternuement est déclenché par notre organisme pour faire le ménage dans notre nez. Il a pour effet indésirable de propager microbes et autres virus dans l'air qui nous entoure. Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) ont choisi d'étudier de très près la façon dont les fluides muco-salivaires se répandent dans l'air lorsqu'on éternue pour mieux prévoir et prévenir la propagation des maladies.



Chaque année, au début de l'hiver, les recommandations sont les mêmes : lorsque vous éternuez, mettez votre main devant la bouche ! Cela n'est pas seulement un signe de politesse. Non, il s'agit surtout d'une précaution simple pour éviter la transmission de certaines maladies infectieuses. Lorsque vous éternuez, en effet, vous expulsez des fluides muco-salivaires susceptibles de contaminer votre entourage. Il y a quelques années déjà, une équipe de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) avait travaillé sur la question. Elle avait conclu que les éternuements produisaient des nuages de gaz transportant les gouttelettes infectieuses. Cette forme particulière permettrait aux gouttelettes d'aller 200 fois plus vite que si elles étaient déconnectées les unes des autres. Aujourd'hui, cette même équipe va un peu plus loin en analysant le phénomène en détail.
Rappelons tout d'abord que l'éternuement est un processus mis en œuvre par l'organisme pour éjecter une substance jugée irritante qui tenterait de s'installer dans le nez. Cette brusque expiration peut être plus ou moins violente selon les individus. Les chercheurs parlent de vitesses d'expulsion pouvant aller jusqu'à 50 km/h et de gouttelettes de fluides muco-salivaires pouvant atteindre plusieurs mètres.
Ce que l'équipe du MIT, dirigée par Lydia Bourouiba, a voulu déterminer, c'est la façon dont se propagent dans l'air ambiant, ces fluides muco-salivaires. Une étude de la dynamique des fluides issus d'un éternuement, en somme. Pour mener à bien leurs expérimentations, les chercheurs ont positionné des sujets humains sur fond noir et mis en place, face à leurs bouches, deux caméras monochromes à grande vitesse. Pour provoquer les éternuements, ils ont simplement chatouillé le nez des sujets. Ils ont ensuite enregistré un maximum d'images de l'éternuement pendant une courte période de temps de 200 millisecondes.

Un schéma de dispersion des fluides

Plus de 100 éternuements plus tard, les chercheurs du MIT ont dégagé un véritable modèle de la dispersion des fluides lors d'un éternuement. Au sortir de la bouche, les fluides muco-salivaires forment une sorte de large flaque qui s'étend en même temps que l'air est expulsé. Puis, la flaque se disloque en longs filaments. Ceux-ci finissent par se briser en gouttelettes de différentes tailles qui tombent au sol ou se retrouvent prises dans une turbulence. Tout se passe un peu comme lorsque vous jetez de la peinture dans les airs.
Le résultat est surprenant en lui-même car, jusqu'alors, les chercheurs avaient en tête un schéma de fragmentation des fluides muco-salivaires totalement différent. Ils pensaient que les éternuements produisaient directement des gouttelettes. L'étude des chercheurs du MIT est d'autant plus intéressante que l'équipe a également noté une variation dans le schéma de propagation des fluides. Pour les individus dont la salive est plus élastique, les filaments ont tendance à se maintenir plus longtemps. Des perles se forment le long de ces filaments avant de finalement se transformer en gouttelettes. Ces travaux, un peu surprenant de prime abord, pourraient trouver une application directe de la plus grande importance : l'étude de la transmission des maladies. Un nouveau laboratoire va d'ailleurs être installé au MIT, équipé d'une petite chambre à température contrôlée qui permettra de visualiser éternuements, toux, etc. Le tout en partenariat avec des équipes médicales. Mieux comprendre la physique qui se cache derrière ce phénomène de fragmentation des fluides muco-salivaires et, derrière, la répartition en taille des gouttelettes, devrait en effet aider à mieux appréhender les processus de contamination et même à identifier les super-spreaders, ces individus plus contaminants que les autres.

Des molécules toxiques dans les cosmétiques pour bébé

Une ONG a dressé la liste des nombreux produits dangereux retrouvés dans des cosmétiques pour bébés, tels que les shampoings, lotions, laits nettoyants et lingettes. Le seul produit sans risque était le liniment.
L'association Women in Europe for a Common Future (WECF) a passé au crible 341 produits cosmétiques pour bébés en juillet et août 2015, vendus en France dans les pharmacies, parapharmacies, supermarchés, mais aussi les magasins biologiques. Sur la base des études scientifiques et des évaluations des autorités sanitaires de l'Union européenne (comité scientifique pour la sécurité des consommateurs, SCCS) et française (Agence nationale de sécurité du médicament, ANSM), cette ONG a classé les ingrédients qui composent ces produits selon trois catégories : « risque élevé », « risque modéré » et « risque faible ou non identifié ».
Les résultats de cette enquête, dont les résultats sont à paraître imminemment, montrent qu'une large majorité de produits, 299 sur 341, sont composés d'ingrédients à « risque élevé ». On retrouve en effet un allergène par contact (la méthylisothiazolinone ou MIT) dans 19 produits, dont sept lingettes, un conservateur soupçonné d'effets toxiques sur la reproduction (le phénoxyéthanol) dans 54 produits, dont 26 lingettes, ainsi que des parfums dans 226 produits, « impliquant des risques potentiels d'allergies », s'inquiète WECF.
Dès décembre 2012, la Société française de dermatologie avait révélé que le MIT, conservateur très largement utilisé dans les cosmétiques en remplacement des parabens (eux-mêmes accusés d'être des perturbateurs endocriniens), entraînait un nombre croissant d'irritations et d'eczémas. En septembre 2014, Bruxelles avait d'ailleurs imposé de réduire son usage sans toutefois l'interdire.
Finalement, « seul le liniment ne présente aucune substance à risque élevé », a commenté Elisabeth Ruffinengo, responsable projets santé-environnement de WECF. L'ONG a en outre retrouvé quatre ingrédients ou familles d'ingrédients classés à « risque modéré » dans 181 produits : l'EDTA, un composé très présent dans les produits moussants (shampoings et bains), des sulfates (laureth et lauryl sulfate), qui sont des agents moussants potentiellement irritants, ainsi que des huiles minérales, issues de la chimie du pétrole, pouvant être contaminées par des impuretés et des nanoparticules, « dont les effets sont encore mal évalués ». L'EDTA a été retrouvé dans 87 produits, dont 30 lingettes ; les sulfates dans 50 produits, en grande majorité des produits pour le bain et des shampoings ; les huiles minérales dans 30 produits, majoritairement des crèmes et lotions ; enfin, les nanoparticules, dans 14 produits solaires.



WECF demande l'interdiction de trois substances dangereuses

WECF, qui repose sur un réseau de 150 organisations environnementales et féminines présentes dans 50 pays, demande « l'interdiction des trois ingrédients à risque élevé dans tous les cosmétiques destinés aux enfants de moins de trois ans ».
« On a été très surpris par l'omniprésence de parfums dans la quasi-totalité des produits », alors que cet ingrédient, totalement superflu, peut causer des allergies par contact », a souligné Elisabeth Ruffinengo. « Il y a eu certes des progrès réalisés » dans la composition des cosmétiques pour bébés, a-t-elle ajouté, « mais le principe de précaution voudrait qu'on n'utilise pas des substances dont on sait qu'elles sont potentiellement dangereuses ».
Car la peau du bébé et du jeune enfant est particulièrement fragile. « Son pH est neutre durant les premières semaines et elle n'est pas encore protégée par le film hydrolipidique qui met les cellules à l'abri des influences extérieures. Elle est aussi plus perméable que celle de l'adulte, car les cellules de l'épiderme ne sont pas encore suffisamment soudées les unes aux autres », explique l'ONG. En outre, chez le bébé, la zone du siège, souvent humide et chaude, est particulièrement sensible « car elle favorise l'absorption des substances par voie cutanée ».
Or, l'étude montre que les ingrédients incriminés se retrouvent très souvent dans les lingettes. « C'est très inquiétant. Les lingettes sont très utilisées car elles sont pratiques, sans rinçage, transportables partout », a relevé Elisabeth Ruffinengo.
En octobre 2013, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir avait passé au banc d'essai 27 lingettes pour bébés et avait constaté que 94 % des lingettes testées pourraient être nocives. L'ANSM avait elle-même recommandé en 2012, « à titre de précaution », de ne pas utiliser des lingettes pour bébés contenant du phénoxyéthanol, ce même conservateur classé à risque élevé par WECF.

Les volcans émettent-ils plus de CO2 que nos activités ?

Et si les volcans modifiaient davantage le climat que les activités humaines ? Cette question récurrente sur les causes anthropiques et naturelles de l'augmentation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère a fait l'objet d'une mise au point publié par Terrance Gerlach dans la revue Eos de l'American Geophysical Union.

Les éruptions volcaniques rejettent des cendres, des poussières, des gaz : soufre (SO2, H2S), des halogènes (Hcl, Hbr), du CO2 et de la vapeur d'eau dans l'atmosphère.
Les émissions de soufre agissent sur le climat en réduisant le rayonnement solaire, en réchauffant la stratosphère, en altérant la création d'ozone, en diminuatn la température moyenne de surface et en réduisant notablement les précipitations, explique un article scientifique paru dans PAGES Magazine.
Le CO2, un gaz à effet de serre, est également émis par le dégazage du magma souterrain qui est présent sous les volcans.
Si l'on compare les émissions en dioxyde de carbone (CO2) des volcans terrestres à ceux de nos activités, la comparaison est sans équivoque. En moyenne, nos activités émettent en seulement 3 à 5 jours l'équivalent des rejets de CO2 de tous les volcans terrestres pendant une année ! Rappelons que le CO2 émis en excès dans l'atmosphère est à l'origine du réchauffement climatique en cours.
"La question la plus récurrente que j'ai eue (et que j'ai encore) dans mes 30 ans de carrière en tant que géochimiste spécialisé sur les volcans de la part du grand public et des autres scientifiques des sciences de la Terre qui couvrent d'autres domaines que la volcanologie, est « Les volcans émettent-ils plus de CO2 que les activités humaines ? » Les résultats de cette étude soulignent sans équivoque que la réponse à cette question est « non » : les



émissions anthropiques de CO2 surpassent largement celles issues des volcans" a déclaré Terrance Gerlach.

Nos activités émettent 140 fois plus de CO2 que les volcans !

Pour arriver à cette conclusion, le chercheur a travaillé sur cinq études publiées (dans des revues scientifiques) qui évaluent les émissions planétaires de CO2 provenant des volcans. Celles-ci sont estimées entre 100 millions et 500 millions de tonnes de CO2 par an. Terrance Gerlach a donc choisi d'utiliser le nombre de 250 millions de tonnes de CO2 par an pour réaliser ses comparaisons. Or, les émissions anthropiques (dont l'origine est humaine) de CO2 étaient de 35 milliards de tonnes en 2010 : c'est 140 fois plus !

L'exemple du volcan Eyjafjöll (Islande)

Au plus fort de son activité récente (avril 2010), le volcan islandais a émis entre 150 000 et 300 000 tonnes de CO2 par jour, selon des estimations de Colin Macpherson, géologue à l'université de Durham en Angleterre. Toutefois, "la quantité de CO2 émise par les volcans en général, et celui-là en particulier, est négligeable" a souligné le vulcanologue Patrick Allard, de l'Institut physique du globe de Paris. En effet, en 2010, la Chine, premier pays en terme d'émissions de CO2, relâchait déjà près de 21 millions de tonnes de CO2 par jour, soit l'équivalent d'environ 100 éruptions explosives de l'Eyjafjöll en même temps !

Encore plus fort que les supervolcans

Les calculs de Gerlach suggèrent que nos émissions actuelles de CO2 pendant une année dépasseraient même celles liées à l'éruption d'un ou plusieurs supervolcans par an. Or, ces éruptions massives, souvent à l'origine de crises biologiques majeures, sont extrêmement rares avec des périodes de retour de 100 000 à 200 000 ans. Heureusement pour nos civilisations, l'Homme moderne n'a encore connu aucune éruption massive. L'exemple le plus récent est l'éruption de Toba il y a 74 000 ans en Indonésie et l'éruption de la caldeira de Yellowstone, aux Etats-Unis, il y a deux millions d'années. D'ailleurs, les récentes déformations topologiques du supervolcan de Yellowstone indiquent qu'une éruption massive pourrait bien se reproduire.
Comme dans tous les domaines de la recherche scientifique, les efforts doivent être maintenus afin de réduire encore les incertitudes sur les rejets liés aux dorsales médio-océaniques, aux arcs volcaniques, et aux volcans de type points chauds. Cependant, il existe un consensus scientifique certain sur la quantité bien plus faible des rejets de CO2 issus des volcans par rapport à ceux que nous émettons massivement.

La France devrait tuer 42 loups, contre l'avis des Français et en infraction avec la loi

LA CHASSE aux loups continue en France, au mépris de la loi et de l'avis des Français. Ainsi, la Ministre de l'écologie vient de publier deux arrêtés fixant les conditions de tirs et le nombre de loups pouvant être tués pour la période 2015-2016. Ces mesures entérinent une politique de destruction dictée par les lobbies agricoles et de la chasse. Plusieurs associations de défense des animaux et de la biodiversité demandent le retrait de ces arrêtés et portent plainte contre la France.
En France, depuis le début des années 1990, le loup[1] recolonise naturellement des territoires d'où il avait été chassé il y a un siècle. Cette reconquête suscite de vives polémiques qui opposent les éleveurs et chasseurs aux protecteurs des animaux.
Rappelons qu'en France, le loup (canis lupus) est officiellement une espèce strictement protégée. Malgré cela, des loups sont toujours régulièrement abattus sur dérogation préfectorale alors qu'ils sont déjà victimes du braconnage et des empoisonnements.
De nouveau, Ségolène Royal, la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a pris deux arrêtés datés du 30 juin 2015 :
•l'un fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (Canis lupus) ;
•l'autre fixant le nombre maximum de spécimens de loups (Canis lupus) dont la destruction pourra être autorisée pour la période 2015-2016.
Ces arrêtés dépassent largement le cadre de la "défense" à l'égard d'éventuels loups qui rôderaient autour des troupeaux puisqu'ils peuvent désormais être abattus :
•même si le bétail n'a pas été attaqué et n'est pas menacé ;
•même si le bétail n'est pas protégé,
•jusqu'à six mois après le constat de "dommages importants et récurrents d'une année à l'autre dans les élevages ayant mis en œuvre les tirs de défense" et dans la mesure où les troupeaux demeurent dans les conditions où ils sont exposés à la prédation du loup".
Pire, les tirs sont possibles jusque dans le cœur des parcs nationaux, alors que la chasse y est normalement non autorisée (sauf celui des Cévennes). D'un autre côté, les éleveurs continuent d'être subventionnés et indemnisés sans contrepartie ni incitation à protéger leur troupeau.
Le nombre de loups pouvant être tués en 2015-2016 augmente de 24 à 36, alors que la population de loups est en baisse d'après le suivi officiel (ONCFS : 301 loups estimés en 2014, 282 loups en 2015). "Les abattages (19 légaux en 2014-2015) ont pourtant montré leur inefficacité depuis des années puisqu'ils n'empêchent par les attaques de continuer sur les troupeaux insuffisamment protégés qui concentrent l'essentiel de la prédation", souligne le collectif.
En outre, ces arrêtés ont été pris alors qu'ils avaient été massivement rejetés par les citoyens lors de la consultation publique. En fait, près de 80 % des Français rejettent la chasse au loup : un sondage IFOP réalisé fin 2013 pour les associations ASPAS et One Voice, montre que 76 % des Français considèrent que le loup a toute sa place dans la nature en France, et que 80 % sont farouchement opposés à son éradication. De même, plus de 77 % des internautes du site notre-planete.info sont défavorables à la chasse aux loups selon un sondage de juin 2014.
Pour les 32 associations membres de CAP Loup, "l'État obéit aux syndicats agricoles et au monde de la chasse, par des mesures contraires à toute idée de coexistence entre le loup et l'élevage." C'est pourquoi, ces associations ont demandé, depuis un an à rencontrer Ségolène Royal pour lui faire part de leurs propositions en faveur d'une meilleure cohabitation entre le loup et le pastoralisme. Malheureusement, la Ministre de l'écologie refuse de recevoir les associations écologistes, tandis qu'elle reçoit les syndicats anti-loups et applique leurs doléances."En organisant une chasse aux loups qui met en péril le retour de l'espèce au niveau national et sans chercher à favoriser la coexistence avec les activités agricoles, l'État met la France en infraction par rapport à la convention de Berne et à la Directive Habitats-Faune-Flore. Nos associations portent donc plainte contre la France auprès de la Commission européenne", concluent les associations de CAP Loup qui ont également lancé une pétition.

Les loups sont abattus

Quatre loups ont été abattus dans les Alpes le week-end du 17 octobre 2015, alors qu'il n'y a plus de troupeaux en alpage à partir du 15 octobre et donc plus de risque...
Depuis le 1er juillet 2015, 34 loups ont déjà été tués par des chasseurs. Et le ministère de l'écologie prévoit finalement d'en abattre 6 supplémentaires jusqu'en juin 2016, pour un total de 42 ! Ce projet d'arrêté est en consultation publique sur le site du ministère où chacun peut donner son avis...
Les associations de défense du loup rappellent que "Le loup est une espèce protégée. La France ne peut déroger à cette protection qu'à la triple condition de l'existence de dommages importants à l'élevage, de l'absence d'autre solution satisfaisante, du maintien, dans un état de conservation favorable, des populations de l'espèce dans son aire de répartition naturelle." Vu que ces conditions ne sont pas réunies, elles "ne baissent pas les bras et vont se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat."

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maitrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires.
Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00

Dieu vous le rendra !

SOS

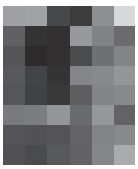
Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Pensée

Cela fait exactement 5 ans que tu nous a quittés pour un monde meilleur très chère mère, sœur et tante

Hassina Berkemel née kamel



Ta disparition, est une épreuve insurmontable, la douleur de ton absence est profonde et inconsolable, les larmes ne cessent de couler. Ton visage angélique, ton beau sourire, ta douce voix, tes paroles en or et tes conseils qui nous accompagnées et ta bonne humeur qui nous faisait rire nous manquent terriblement.
En ce douloureux souvenir, tes filles Meriem, Salima, Assia et Nadia et son fils Boubekeur, tes sœurs Fatiha, N'djima, Wardia, Nadia, ses nièces Meriem et Amina et ton frère Malek demandent à tous ceux qui l'ont connu, aimé et appréciée pour sa bonté et sa générosité d'avoir une pieuse pensés à sa mémoire .

A dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

Villa

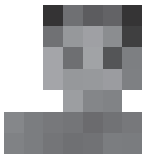
Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Anniversaire

Hier, le 17/02/2016, notre très chère et adorable petit ange

Miral Sourour REBEH,



a soufflé sa première bougie.
A l'occasion de cet heureux évènement, son papa Mohamed et sa maman Yasmine lui souhaitent une longue vie pleine de santé, d'amour, de prospérité, d'argent et surtout d'amour de Dieu. Ils lui souhaitent également une vie pleine de succès et de réussite incha'Allah.

Bon anniversaire princesse.
A tes 100 ans incha'Allah !

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

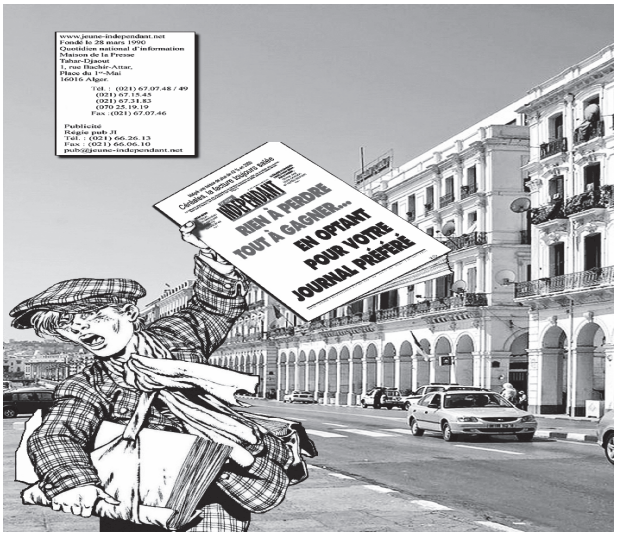
Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Crêche

Crêche à Kouba Classe spéciale enfants présentant un retard mental et autisme.Inscriptions ouvertes.

TéL : 0557.62.83.10



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

RÉGIME "VENTRE PLAT"



Notre alimentation est trop riche en graisses et en produits sucrés, éléments responsables de notre augmentation régulière de poids. Il faut donc introduire de nouvelles habitudes alimentaires. Mais l'une après l'autre, progressivement, pour ne pas "flancher" devant l'ampleur de la tâche ! Il faut alors:

- Apprendre à structurer les trois principaux repas pour éviter les fringales.
- Prendre au moins deux portions de fruits par jour… mais pas plus de quatre si on veut perdre du poids.
- Choisir les morceaux de viande les moins gras pour limiter la quantité de lipides et les dégraisser avant (ou après) cuisson.
- Choisir des modes de cuisson peu gras (cuit-vapeur, autocuiseur, papillotes, poêles antiadhésives, wok…)
- Plus de calcium (3 à 4 produits laitiers par jour)… mais en allégeant les matières grasses.
- Des légumes ou des légumes secs deux fois par jour. Eviter les plats à base de légumes dont la teneur en lipides est de plus de 5g/100g d'aliment (voir sur l'étiquette).
- Si vous prenez un substitut de repas, complétez-le avec un laitage, un fruit et un morceau de pain pour prolonger la satiété

L'argile verte un soin miraculeux pour la santé



Non seulement l'argile fait fuir microbes et bactéries, absorbe et régule l'excès de sébum, régénère les tissus fragilisés par l'âge, mais en plus c'est un cicatrisant efficace.
On trouve l'argile verte dans les pharmacies ou dans les magasins spécialisés en diététique, soit en tube prêt à l'emploi.

Masque de beauté régénérant

On applique l'argile prête à l'emploi, sur le visage, en évitant soigneusement le contour des yeux. On laisse l'argile agir durant 10 minutes. On rince à l'eau tiède.

Cheveux gras

On applique sur le cuir chevelu, en évitant soigneusement les pointes, de l'argile verte, prête à l'emploi. On masse bien. On rince puis on termine de le rinçage avec de l'eau citronnée pour faire briller les cheveux.

Dents

Pour avoir les dents blanches et saines on utilise l'argile verte comme dentifrice ! On trempe la brosse à dents dans une pâte d'argile verte, additionnée d'eau. On frotte. On rince. Les dents deviennent blanches et l'haleine fraîche.

Boutons infectés

A l'aide d'un pinceau, on applique l'argile verte sur les zones irritées et infectées. On laisse sécher. On rince. Puis on passe un quart de citron sur le bouton.

Egratignures, coupures et morsures

On applique directement l'argile sur la peau. Dés que l'argile sèche, on rince. Puis on renouvelle l'opération, jusqu'à ce que la peau ne soit plus irritée.

Sinusites

Appliquez pendant ½ heure, sur les arcades sourcilières des compresses d'argile (de l'argile dans un mouchoir soit en papier soit en tissu). Restez bien au chaud. Renouvelez l'opération 3 fois par jour.
Ce remède est fait pour calmer la douleur provoquée par les sinus et non pas pour guérir. Vous devez prendre les médicaments prescrits par le médecin.

ATTENTION:
Il ne faut pas utiliser un métal pour préparer l'argile verte.
Une spatule en bois et une coupelle en verre ou en porcelaine sont conseillés.

SE PRÉPARER DE JOLIS PIEDS



• Coupez vos ongles régulièrement
A ras et légèrement carrés pour éviter l'ongle incarné, de préférence au coupe-ongles, plus facile à manier de la main droite comme de la gauche, sans risque de plier l'ongle. Puis, limez-le pour éviter de filer collants et chaussettes Nylon. Oubliez la lime en métal. Préférez-lui les limes en carton jetable. Ce geste simple vous épargnera surtout l'ongle douloureux voire bleui si vous marchez beaucoup.

Gommer encore et toujours..
Etape à ne pas négliger, le gommage redonnera à l'épiderme de vos pieds la douceur perdue pendant l'hiver. La corne installée sous vos talons ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir.
Hydrater pour garder la peau souple

• Nourrissez-les !
De beaux pieds sont des pieds bien hydratés. L'hydratation est essentielle car elle évite aux cellules cornées de s'assécher et de s'amonceler en callosités disgracieuses et douloureuses.
Si la peau des contours de vos ongles est desséchée ou irritée, enduisez-la de gel de soin spécial cuticules enrichi en huile ou massez-la avec une crème très hydratante pour peau sèche.

Luttez efficacement contre la transpiration
• Talquez vos pieds en insistant sur la voûte plantaire

VITAMINE C :



La vitamine C est présente dans les fruits et légumes, particulièrement les agrumes, et dans les abats et le lait maternel.
La carence engendre le scorbut. Elle est exceptionnelle mais peut toucher des personnes ne se nourrissant que de conserves et de produits cuits.
Les symptômes de carence sont une asthénie, des douleurs diffuses, des hématomes et saignements pouvant aller jusqu'au décès.
Actuellement des études sont en cours pour évaluer son potentiel anti-infectieux et anticancéreux mais à la date d'aujourd'hui aucune n'a mis en évidence d'effet.
Il n'existe pas de surdosage en vitamine C sinon un possible retard d'endormissement et des coliques.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

lutter contre l'excès de cholestérol

Contre l'excès de cholestérol, dans un premier temps il faut opter pour une alimentation méditerranéenne : viande maigre, poissons gras (saumon, thon, maquereau, sardine….), fruits, légumes, céréales complètes, huile d'olive et ou Colza et faire 30 minutes d'exercice par jour.

Extraire une épine

Tout d'abord, ramollissez la peau du doigt en lui donnant un bain d'eau chaude additionnée d'une cuillère à soupe de gros sel pendant 5 minutes. Ensuite, vous pourrez extraire l'épine avec une pince à épiler ou une aiguille passée sur une flamme. Elle ne résistera pas. N'oubliez surtout pas de désinfecter!

Tartiner le beurre aisément

Pour tartiner le beurre aisément :
■ Utilisez un couteau épluches légumes et faites des copeaux qui s'étendront sans difficultés .
Pour cuisiner :
■ Faites un beurre clarifié : faites le fondre doucement au bain marie et écumez le petit lait qui remontera à la surface et mettez le dans un bol.

Gâteau aux fruits



Ingrédients :

■150 gr de farine
■75 gr de sucre
■120 gr de beurre
■3 œufs
■1 sachet de levure
■1 sachet de vanille
■100 gr raisin sec
■Fruit : pommes, poires, bananes, fraises...

Préparation :

■ Battre les œufs, ajouter le sucre, la farine, la levure, la vanille puis la beurre. Mélanger afin d'obtenir une pate homogène.
■ Ajouter les raisins secs les fruits coupés en morceaux. Beurrer un plat et verser la pâte.
■ Enfourner pendant 40 min.

Fricassé tunisien



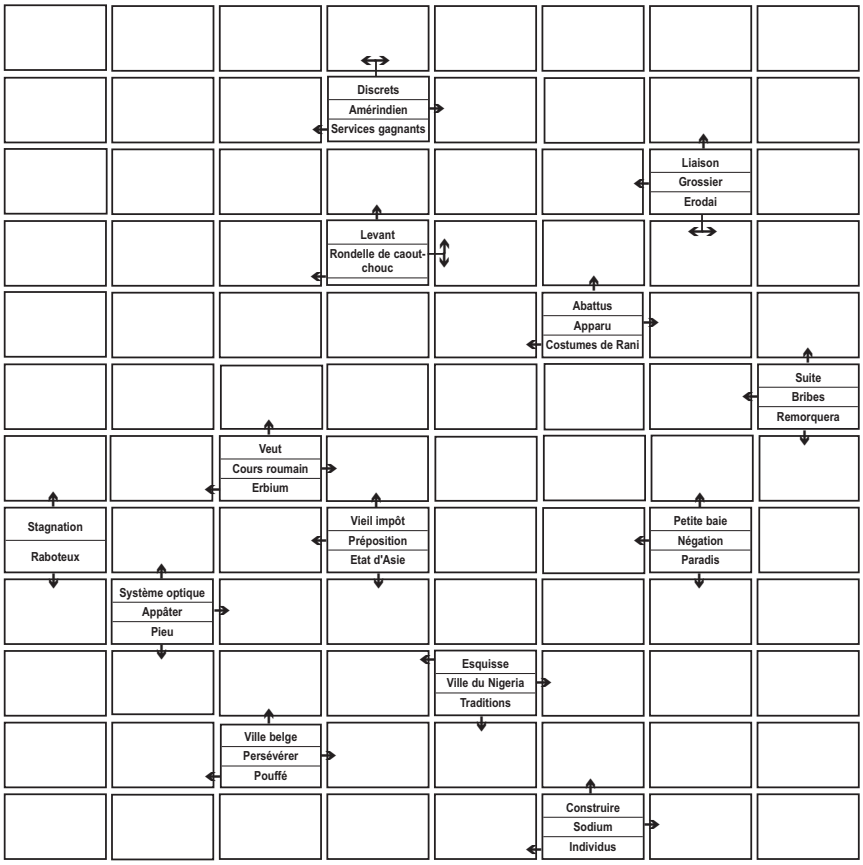
Ingrédients :

■ 2 verres de farine (1 verre fait 250 ml)
■ 1 cuillère à café de bombée de levure instantanée
■ 1 cuillère à soupe de sucre
■ 3 cuillères à soupe de lait en poudre
■ 30 g de beurre mou
■ sel
■ eau tiède
Farce:
■salade méchouia
■pomme de terre cuite et écrasée
■thon
■œufs durs coupés en petits morceaux
■olives en rondelles
■câpres
■harissa allongée avec un peu d'eau

Préparation :

■ Préparation de la pâte: Pétrir bien tous les ingrédients sauf le beurre puis rajouter le beurre mou et repétrir encore. Couvrir et laisser lever. Dégazer la pâte, l'étendre et découper des ronds avec un emporte pièce puis, passer dessus le rouleau pour allonger un peu en forme ovale. Disposer sur un plateau fariné, couvrir et laisser lever un peu.
■ Pendant ce temps, préparer la méchouia et les autres ingrédients.
■ Après la deuxième levée, chauffer l'huile dans une poêle (elle ne doit pas être brulante) et plonger les petits pains dans le bain d'huile et frire des deux côtés.
■ Egoutter sur du papier absorbant puis, les ouvrir d'un seul côté et les garnir selon le goût d'une couche de harissa allongée d'eau, de méchouia, de pomme de terre écrasée, de thon, de câpres, de petits morceaux d'œufs durs et de rondelles d'olives et déguster.

Mots fléchés n° 1430



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1429

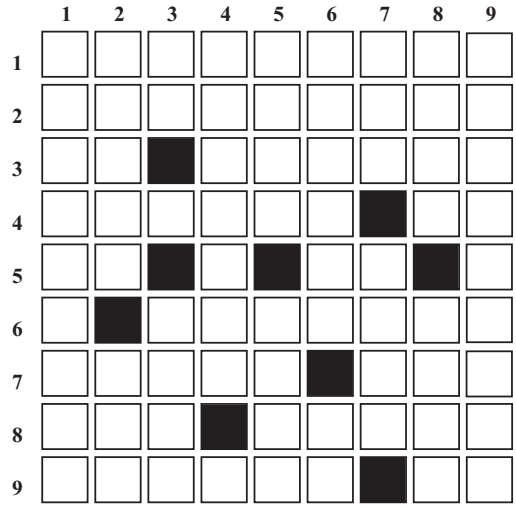
Horizontalement

AGREMENT
PIU - EMOI
ERES - SUS
ROSES - ES
CU - RUSEE
UELE - ISE
- TANCE - S
ATTARDA -
PERDU - GE
L - IE - SEL
AGE - BONE
TA - SAUTE

Verticalement

APERCU - APLAT
GIROUETTE - GA
RUES - LATRIE -
E - SERENADE - S
ME - SU - CRU - BA
EMS - SIED - SOU
NOUEES - AGENT
TISSEES - ELEE

Mots croisés 9/9 n° 1430



HORIZONTALEMENT

1. Variété de plante - 2. Cohérences - 3. Camarade - Naturels - 4. Avare - Mémorisé - 5. Carte maîtresse - Possessif - 6. Dresse les cheveux - 7. Tergiversa - Inaltéré - 8. La première tentatrice - Attachera - 9. Demeurer - Suit le docteur.

VERTICALEMENT

1. Extorquer - 2. Jeux de cartes - En forme d'œuf - 3. Câble marin - Conspues - 4. Privatif - Surveillance - 5. Tombée du jour - Cri d'agonie - 6. Adversaire - Iridium - 7. Pièce de soutènement - Dévidoir à soie - 8. Supports de balle - Aigre - 9. Epongeras.

SOLUTION N° 1429

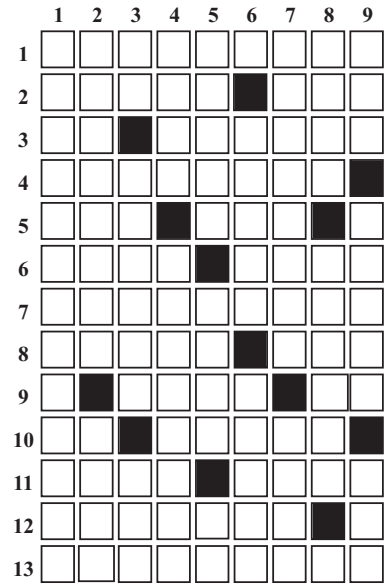
HORIZONTALEMENT

ENTRAVENT
MARINE - AU
PRIA - RAIE
ARENE - IN -
TA - TPI - ES
ETREINT - I
RIO - LORAN
AVISE - ONU
SESTERCES

VERTICALEMENT

Verticalement :
EMPATERAS
NARRATIVE
TRIE - ROIS
RIANTE - ST
AN - EPILEE
VER - INO - R
E - AI - TROC
NAINE - ANE
TUE - SINUS

Mots croisés 9/13 n° 1430



HORIZONTALEMENT

1. S'obstine - 2. Poison stupéfiant - Posé - 3. Défini - Fichues - 4. Grande quantité - 5. Pronom réfléchi - Existe - 6. Souffrir - Manches sur un court - 7. Marchands de serins - 8. Sans tache - Organe de poulie - 9. Commode - Ça fait rêver - 10. Jonction - Ruminants à bois - 11. Maladie - Néant - 12. De Téhéran - 13. Il paraît à la une.

VERTICALEMENT

1. Action d'espiègle - 2. Radieuse - Après l'heure normale - 3. Montré sa bonne humeur - Fête familière - Vif - 4. Devenu mer - Hésitant - 5. Tire sa source - Nuit - Petite vache - 6. Tramé - Muser - 7. Locuteur - Tari - 8. Impétuosité - Ornement capillaire - 9. Plante annuelle - Mise au point - Sans résultat.

SOLUTION N° 1429

HORIZONTALEMENT

GUENILLES
ORDINAIRE
RAIE - SAIN
INTER - NET
LIS - EST - E
LU - CLE - RU
EMPRUNTER
S - RAISONS
- HAN - USE -
AIL - BEC - H
CHIPOLATA
CANIF - NUL
UNES - PESO

VERTICALEMENT

GORILLES - ACCU
URANIUM - HIHAN
EDITS - PRALINE
NIEE - CRAN - PIS
IN - RELUI- BOF - LAS - SENSUEL - P
LIANT - TOSCANE
ERIE - RENE - TUS
SENTEURS - HALO

SODUKU 159

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

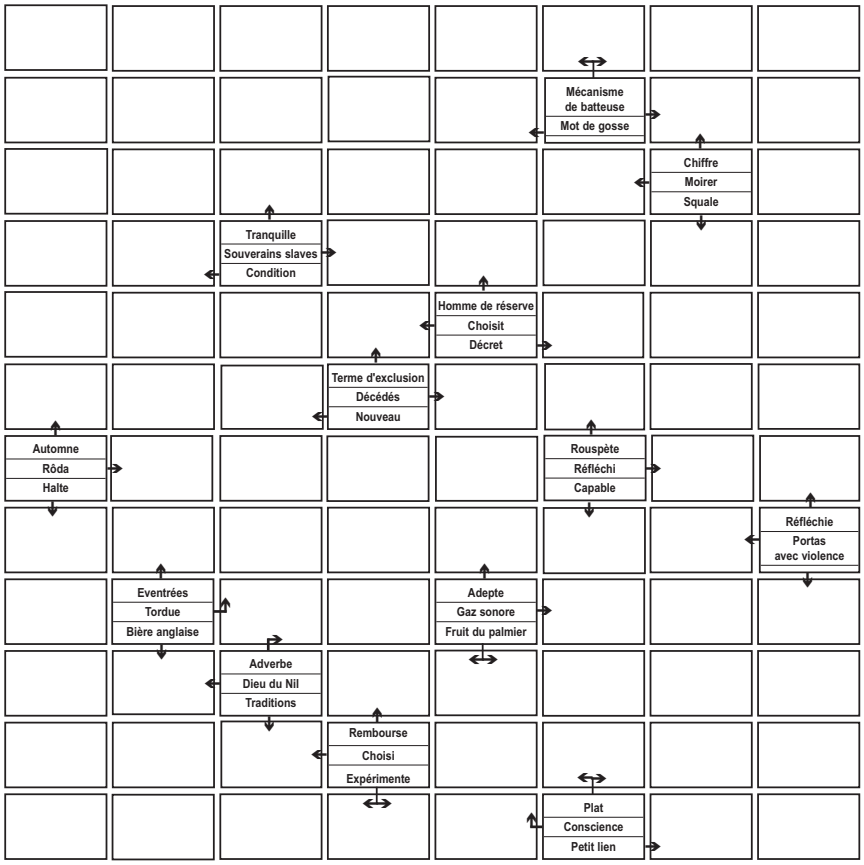
3		4	1		2		9	7
			4					3
		9			7		8	
9	3			2				
		8		7		6		5
		7		4			1	2
			6			2		
1	5				4	8		
6	7		2		8		5	



SOLUTIONS

2	3	8	1	5	7	4	9	6
4	1	9	6	3	8	7	2	5
5	7	6	4	2	9	8	3	1
1	8	2	3	7	5	6	4	9
6	4	7	9	1	2	5	8	3
9	5	3	8	4	6	1	7	2
8	9	1	7	6	3	2	6	4
3	2	4	5	8	1	9	6	7
7	6	5	2	9	4	3	1	8

Mots fléchés n° 1799



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1798

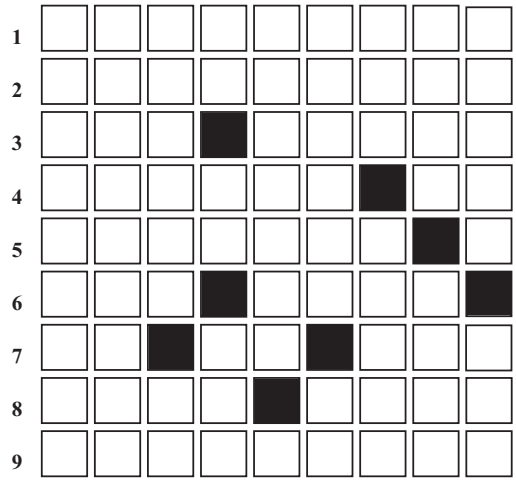
Horizontalement

CREVASSA
LAPIN - AI
AMENES - M
NEE - ROLE
SU - AINEE
- TOLE - US
SEVI - GR -
BRISAI - U
I - NETTES
RUE - RENE
EN - VESTE
SEMES - AS

Verticalement

CLANS - SBIRES
RAMEUTER - UNE
EPEE - OVINE - M
VIN - ALISE - VE
ANERIE - ATRES
S - SON - GITES -
SA - LEUR - ENTA
AIMEES - USEES

Mots croisés 9/9 n° 1799



HORIZONTALEMENT

1. Persévérant - 2. Chef des avocats - 3. Transpira - Repas léger - 4. Chagriné - Réfléchi - 5. Qui professent la croyance en Dieu - 6. Lopin de terre - Gogo biblique - 7. Non plus -Vont avec les coutumes - Monnaies roumaines 8. Empereur slave - Un brelan et une paire - 9. Tranquillités.

VERTICALEMENT

1. Lancinants - 2. Frappe de misère - 3. Une botte européenne - Argon - 4. Cuvette soudanaise - Problème - Bœuf sauvage - 5. Sans mouvement - 6. Espaces de temps- Marque de mépris - 7. Mauvais pli - Rachat - 8. Roues à gorge - Eau d'Afrique - 9. Anneaux de cordage - Ce sont eux.

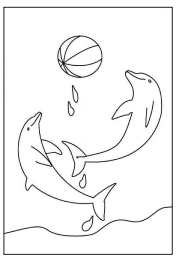
SOLUTION N°1798

HORIZONTALEMENT

ACCELEREE
DOUCEMENT
MURE - UNIR
ITERATIVE
RU - VU - ER -
ARME - TEES
LIELLES - E
IESEES - IM
ERS - STYLE

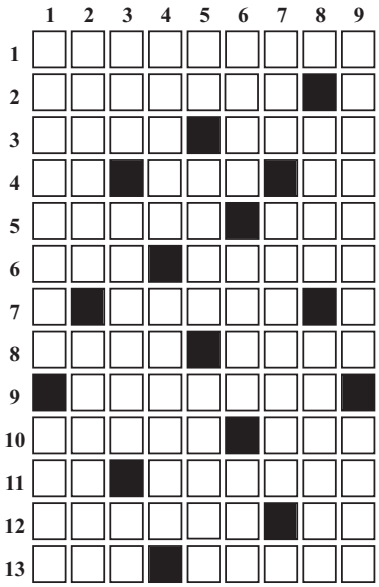
VERTICALEMENT

ADMIRABLE
COUTURIER
CURE - MESS
ECERVELE -
LE - AU - LES
EMUT - TEST
RENIEES - Y
ENIVRE - IL
ETRE - SEME





Mots croisés 9/13 n° 1799



HORIZONTALEMENT

1. Attester - 2. Vider - 3. Manque - Emballé - 4. Possédé - Possessif - Parfois pronom - 5. Que plus rien n'intéresse - Emballage familier - 6. Pousse un cri - Pas propre - 7.Brillé - 8. Liquide nourricier - Trimestres - 9. Particule - 10. Sauté - Arbustes - 11. Transition - Embrouillé - 12. Tamisée - Marque du passé - 13. Long patin - Il module la lumière.

VERTICALEMENT

1. Tel votre sport favori - Patron populaire - 2. Partie du corps - Veste de sport - 3. Epoque de chaleurs - De l'air - Une des sept - 4. Ce ne sont pas les miens - Charges du notaire - 5. Queue de souris - Trou dans un outil - Journal anglais - 6. Se trouvent sous les sabots du cheval - Changer de peau - Enfile - 7. Marchera - Provoque la compassion - 8. Hirsute - Gonfler - 9. Entailles - Genre.

SOLUTION N° 1798

HORIZONTALEMENT

- SELON - RN
SE - LUSTRA
PELES - REG
ASA - TOISE

VERTICALEMENT

MARECHALE
IMAM - EAUX
RESIDU - NA
AN - NURSES
CEDER - CEP
U - ENCLOSE
LIFTIER - R
ERE - SCENE
EIRE - OSA -
MIRACULEE -
SPA
AMENE - IRISEES
RAS - DEFERE -
LA
EMINENT - ELLE
- C - DURCIS -
OUST
HEUR - LECONS -
O
AA - SCORES -
TRI
LUNEES -
NARRES
EXASPERE -
NAGE

soduku 76

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3			4		2		
9			6					
		8		5				6
6	4		9				7	1
7	9				1		2	3
1				3		7		
					6			5
		3		7			6	

SOLUTIONS

8	3	2	1	9	5	6	7	4
1	7	6	4	2	3	9	5	8
5	4	9	8	7	6	3	2	1
4	2	1	9	5	8	7	6	3
3	8	7	2	6	4	5	1	9
9	6	5	3	1	7	4	8	2
7	9	8	5	3	1	2	4	6
2	5	4	6	8	9	1	3	7
6	1	3	7	4	2	8	9	5

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



PROGRAMME DES 1/8ÈME DE FINALE COUPE D'ALGÉRIE 2016

Attention à la marche...

Dame coupe s'invite ce week-end pour son huitième de finale scindé en deux étapes, deux matchs pour demain et le reste est prévu pour Samedi.



Un cendrillon nommé le RA Ain Defla, locataire de laRégionale 1, des rescapés de l'inter régions ; de la Division amateur, trois pensionnaires de la Ligue 2Mobilis et sept de ligue 1seront au rendez-vous pour tenter composter leur billet et pour suivre leur aventure dans ce challenge populaire et populeux. Cela commencera donc d'abord demain avec deux rencontres entre adversaires de différents paliers . Les regards seront tournés simultanément vers le parc omnisport de Tébéssa et le stade Aoued Meflah à Mascara pour des confrontations certes déséquilibrées sur le papier mais attention toutde même à cet effet surprise qui a toujours caractérisé cette compétition. Les Harrachis très mal à l'aise en championnat après une série de résultats en dents de scie, marqués par deux défaites, la première à Oran face à l'ASMO suivie d'une autre plus lourde contre le NAH Dey, très mal d'ailleurs digérée par les Kaouassers, et un match nul à concédé à domicile contre le DRB Tajenanent ont mis le feu à la maison d'Essefra. Autant dire que le capitaine Ait Ouameur et ses camarades n'ont pas intérêt à rentrer bredouilles ce Vendredi à

l'issue de leur match contre une équipe de l'US Tébessa à prendre très au sérieux. Les Tébéssis qui ont créé la sensation lors du dernier tour en écartant de leur passage un pensionnaire de l'élite, l'USM Blida, ne reculerons devant rien pour rééditer leur exploit et poursuivre pourquoi pas leur folle aventure dans cette belle aventure avec Dame Coupe. L'autre match programmé pour ce Vendredi est celui qui aura pour théâtre le stade Aoued-Meflah à Mascara et qui mettra aux prises un invité-surprise, l'ARB Ghriss locataire de l'inter-régions Centre-Ouest, avec une formation de la Ligue 2, le CRBA Fekroun. Un duel entre forces issues de différents paliers mais qui reste ouvert à tous les pronostics. L'avantage du terrain et celui du public pourraient être déterminant même si les Chaouis, en difficulté en championnat, ont un petit capital expérience à exploiter. Samedi, et c'est une certitude, l'élite perdra encore trois de ses cylindrées en cours de route. Trois confrontations mettront en effet aux prises directement des équipes de la Ligue 1 Mobilis. Les regards seront bien sûr tournés vers Béjaïa où le tenant du dernier trophée, le MOB, aura fort à faire pour passer l'écueil du jour, le NAHD, plus frais sur le plan physique. Une chaude explication qui ne manquera pas de piment. Les Crabes, qui viennent de rentrer au pays après une longue expédition continentale au Ghana pour la Ligue des champions qui les a plutôt usé sur le plan physique – compteront sur l'apport de leur public et l'avantage du terrain pour faire face à un adversaire plus frais, qui tentera de les battre. Les Sang et Or, humiliés en championnat à Béchar donneront du cœur à l'ouvrage pour laver l'affront et se réconcilier avec leur supporters. Non loin de là , soit à Sétif, l'ESS, au palmarès élogieux dans cette compétition mais en demi-teinte en championnat cette année, devrait logiquement composter son billet pour le quart de final aux dépens du finaliste malheureux de la dernière édition et actuel dernier de la classe en Ligue 1 Mobilis, le RC Arbâa, sans âme. L'autre affiche de ce tour oblige les regards à se tourner vers le stade de Relizane, où le RCR et le MCA se livreront bataille. Le Rapid, qui a retrouvé sa vitesse de croisière depuis l'arrivée du coach Henkouche à la barre technique et reste sur une série de quatre matchs sans défaite, avec à la clé une belle victoire arrachée au forceps et un cœur gros contre la JSK, ne fera aucune concession dans son chaudron au Mouloudia d'Alger. Le Doyen, sortant d'un match nul à Oran face à l'ASMO et à la recherche de plus de sérénité dans ses rangs sous la coupe du jeune coach Amrouche, faisant office de pompier, devra faire preuve de plus de solidarité et de métier pour espérer arracher sa qualification au prochain tour. Faute de quoi, le président Achour Betrouni fera face à la colère des Chnaoua. Le DRB Tadjenanent sur une bonne courbe en championnat, sera sur le grill ce samedi à Bel Abbès devant l'USMB Abbès, porté par tout un public. Le Paradou AC n'aura a priori qu'une simple formalité à remplir pour ruiner tous les espoirs du cendrillon de ce tour, le RA Aïn Defla. Enfin à Maghnia, l'ASBM local partira avec les faveurs des pronostics sur son terrain en recevant le HB Chelghoum-Laïd, qui ne se présentera pas en victime expiatoire.

S. S.

VENDREDI À 15 H :
Tébessa (OPOW) : US Tébessa- USM Harrach
Mascara (Aoued-Meflah) :
ARB Ghriss-CRB Aïn Fakroun
Samedi à 16 h :
Sétif (08-Mai 45) : ES Sétif –RC Arbâa
Relizane (Zoughari-Tahar):
RC Relizane- MC Alger
Bel Abbés (stade du 24-Février) :
USMB Abbès-DRB Tadjenanent
Maghnia (Frères Nouali) :
ASB Maghnia-HB Chelghoum-Laïd
Dar El-Beïda Benrabah) :
Paradou AC-RA Ain Defla
Béjaïa (Unité Maghrébine) :
MO Béjaïa-NA Hussein Dey à 16 H

PARALYMPIQUES-2016 (POWERLIFTING):

Médaille d'argent pour l'Algérien Hocine Bettir à Dubaï

LE POWERLIFTEUR
handisport algérien Hocine Bettir a remporté la médaille d'argent au Grand Prix IPC de Fizaa à Dubaï qui se poursuit depuis deux jours et jusqu'au 19 février pour le compte des qualificatifs aux jeux Paralympiques de Rio. Bettir a poussé une charge de 194kg à son 3è et dernier essai dans la catégorie des 65kgs, après deux premiers réussis, respectivement, à 190kg et192kg. La première place est revenue à l'Egyptien Ibrahim Shaabane, avec la même charge (194kg), mais grâce au poids du corps (63.08kg pour lui et 64.61kgpour Bettir).La médaille de bronze de la catégorie a été remportée par l'Iranien Hamzeh Mohammad (193kg).Dans la catégorie des 49kg, l'Algérien Hadj Ahmed Biour a pris la 5è place avec une barre à 138kg (échouant celle de 140kg et 141kg). Le podium de la catégorie a été partagé entre, respectivement, le Jordanien Sami Hamadeh Qarada (176kg), le Hongrois Nador Tunkel (155kg) et l'Egyptien Taha Abdelmadjid (150kg).Pour sa part, la powerlifteuse Samira Guerioua (45kg) s'est contentée, elle aussi, d'une 5è position avec une charge à 87kg. L'Algérienne a échoué deux fois à celle de 89kg. La Polonaise Justyna Kozdryk s'est adjugée l'or de la catégorie avec une charge à 96kg, devant l'Ukrainienne Rayisa Toporkova (90kg) et la Russe Marina Beketova (90kg).Une dernière athlète algérienne prendra part au tournoi de Fizaa dans la catégorie des 67kg. Il s'agit de Naima Saidi qui concoure, mercredi après-midi dans sa catégorie avec dix autres athlètes. Juste après le Grand Prix IPC de Dubai, les mêmes powerlifteurs algériens (quatre) participeront à celui de Kuala Lumpur en Malaisie (25-28 février),un dernier tournoi homologué par l'instance instance comptant pour les qualifications à Rio-2016.

LIGUE 2 MOBILIS : UN AN DE SUSPENSION FERME POUR LE SG DE L'O. MÉDÉA (LFP)

LE SECRÉTAIRE général de l'Olympique Médéa, Hannachi Chikhaoui, a écopé d'un an de suspension ferme et d'une amende de 40.000DA pour «agression sur officiel» lors du match de son équipe contre l'ASO Chlef (0-0) comptant pour la 20 journée de Ligue 2 Mobilis de football, a annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP). La commission de discipline de la LFP a sanctionné également le médecin de l'ASO Chlef, Abdelkader Meghit, pour un an, dont six mois avec sursis, suite à son «comportement antisportif envers officiels» lors du même match. De son côté, le kinésithérapeute de l'ASO Chlef, Abderrahim Meliani, s'en est sorti avec une suspension de six mois et une amende de 40.000 DA, également pour mauvais comportement envers officiel.»Les suspensions de Chikhaoui, Meghit et Meliani sont effectives à compter du 13 février courant» a précisé la LFP sur son site officiel. La LFP a adressé, par ailleurs, une «mise en garde» à l'ASO Chlef, et une amende de 100.000 DA pour «jets de projectiles». D'autre part, la commission de discipline de la LFP a infligé deux matchs de suspension au joueur du RC Relizane Meddahi Karim pour «faute grave». L'attaquant de la JSK Diawara Banou a été sanctionné pour sa part d'un match de suspension et 30.000 DA d'amende pour «contestation de décision».

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION «A» (MISE À JOUR) : LE GS PÉTROLIERS CREUSE L'ÉCART EN TÊTE DU CLASSEMENT

LE GS PÉTROLIERS a creusé l'écart sur ses poursuivants en tête du classement du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division «A», en s'imposant face au CRB Dar Beida (82-76), en match comptant pour la mise à jour du calendrier disputé mardi à Staoueli (Alger).Dans ce choc de la Super-Division «A», marqué par des échauffourées en fin de match provoquant l'expulsion des entraîneurs des deux camps, à savoir Yacine Ait Kaci (CRBDB) et Fardjallah Harouni (GSP), les Pétroliers ont réussi à décrocher les deux points de la victoire qui leur permettent de creuser l'écart en tête du classement. Pour les autres matchs programmés, ce mardi, l'OMS Miliana est parti s'imposer en déplacement face au RC Constantine (85-74), alors que le WA Boufarika battu sur le fil le NA Hussein-Dey (59-58).Le dernier match devant mettre aux prises l'O. Batna et l'US Sétif a été reporté à une date ultérieure, à cause des intempéries dans l'Est de l'Algérie.

RÉSULTATS :
RCC - OMSM74-85
O.B – USS reporté
GSP- CRBDB 82-76
WAB - NAHD 59-58

LUTTE-TOURNOI INTERNATIONAL DE KIEV :

7e place pour Tarek Aziz et Haloui Hamza

LES LUTTEURS algériens Tarek Aziz Benaissa (66 Kg) et Hamza Haloui (98 Kg) ont pris la septième place au tournoi international de Kiev (Ukraine), réservé à la lutte gréco-romaine, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). De leurs côtés, les athlètes Djediat Moatez (59 Kg) et Boudjemline Adem (85 Kg) ont terminé la compétition à la 9e place. Sid Azara Bachir (85 Kg) et Boudjemline Akram (71 Kg) ont pris, respectivement, la 10e et 11eplace.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 05:48	Fadjr 05:53	Fadjr 06:07	Fadjr 05:57	Fadjr 06:14	Fadjr 06:19	Fadjr 06:21
Dohr 12:43	Dohr 12:48	Dohr 13:02	Dohr 12:53	Dohr 13:09	Dohr 13:14	Dohr 13:17
Açr 15:46	Açr 15:51	Açr 16:05	Açr 16:02	Açr 16:13	Açr 16:18	Açr 16:21
Maghrib 18:15	Maghrib 18:21	Maghrib 18:34	Maghrib 18:31	Maghrib 18:42	Maghrib 18:47	Maghrib 18:51
Icha 19:33	Icha 19:38	Icha 19:52	Icha 19:44	Icha 19:59	Icha 20:04	Icha 20:07

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5402 - JEUDI 9 JOUMADA AL OULA 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

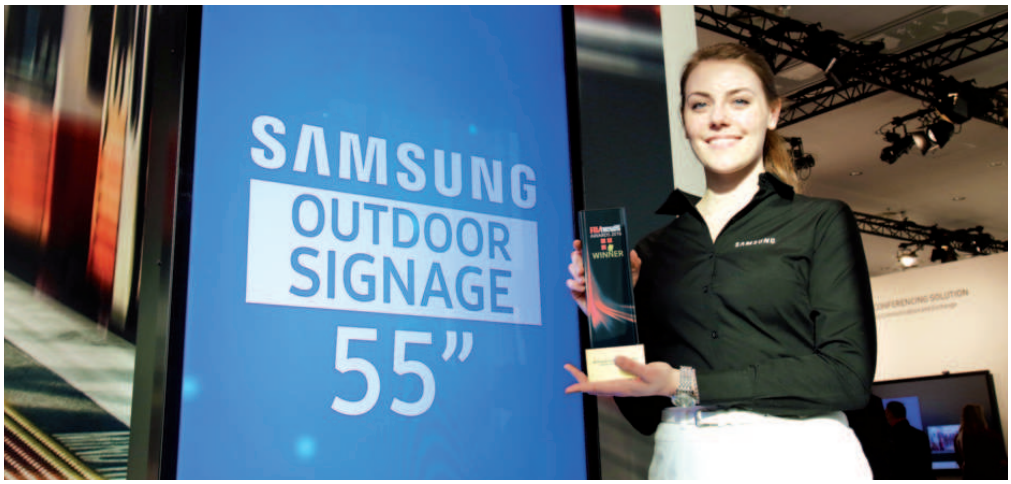
Météo

	Max	Min
Alger	17°	6°
Oran	18°	4°
Constantine	14°	-1°
Ouargla	21°	3°

PRIX 2016 DÉCERNÉ PAR AV NEWS

Samsung Electronics reçoit le prix de la meilleure innovation d'affichage

Ce programme de prix annuel reconnaît la technologie d'affichage extérieur de Samsung pour ses performances et son design innovant Samsung Electronics Co., Ltd, a remporté le prix prestigieux 2016 de «la meilleure innovation d'affichage de l'année» décerné par AV News.



DR

Samsnung indique, dans un communiqué, que ce prix lui a été décerné pour sa gamme de «Signalisation Intelligente OHD», une solution d'affichage extérieur pour faire communiquer les messages des entreprises de manière exceptionnelle, et son excellence globale dans le domaine de l'audiovisuel intégré. Les gagnants des grands prix annuels, comprenant Samsung ont été reconnus lors d'une cérémonie au cours de la conférence «Integrated Systems Europe» (ISE) 2016 tenue le 9 février dernier, selon les précisions du constructeur sud-coréen. «Grâce au développement technique de pointe, Samsung permet à nos partenaires de bénéficier d'expériences personnalisées, interactives et immersives pour leurs propres public - même dans les environnements extérieurs potentiellement difficiles», a déclaré Seong-gi Kim, vice-président senior de Visual Display Business chez Samsung Electronics, cité dans le même communiqué.
«Nous sommes très fiers d'être reconnus par les principaux influenceurs de l'industrie et par les médias pour notre engagement à fournir de l'affichage visuel extérieur percutant, et nous envisageons de créer de nouvelles technologies audiovisuelles innovantes visant à améliorer davantage l'expérience client», a ajouté le même responsable.
Doté d'un design flexible et personnalisable ainsi que des outils intégrés pour favoriser la gestion efficace du contenu, la série d'écran d'affichage extérieur UHD de Samsung permet aux entreprises de livrer facilement des messages critiques en temps réel à un grand public. La composition renforcée et les commandes de chauffage et de refroidissement internes des écrans assurent une performance sans interruption, même lorsqu'ils sont exposés à des conditions météorologiques ou de températures extrêmes allant de -30 °C à 50 °C.
La série OHD a également été adoptée dans le camion «Safety Truck» de Samsung pour la sécurité routière, une technologie pour les camions qui vise à prévenir les accidents de la route. Il a également été sélectionné comme l'un des 25 meilleures inventions en 2015par Time magazine.

R. E.

MÉDÉA

La fausse juge sous les verrous

UNE FEMME se faisant passer pour une juge a escroqué ses victimes en leur promettant de les aider en usant de son influence pour avoir un logement et régler leurs affaires auprès de l'administration. Elle a été appréhendée par les services de police du 5e arrondissement urbain de Médéa.
L'arrestation de la fausse juge a eu lieu à la suite d'une plainte déposée par un citoyen, dont l'épouse a été victime d'une escroquerie. L'auteure de cette dernière est une femme que la victime a connue dans un bain maure de la ville et qui lui a proposé de l'aider pour bénéficier d'un logement social moyennant en contrepartie une somme d'argent de 40.000 DA.
Ayant fait part de la proposition de la « juge » à son époux, celui-ci qui s'est montré circonspect, a remis la 1ère tranche d'un montant de 18 000 DA, promettant de compléter le reste, soit 22 000 DA, dans un délai de 15 jours.
Se rendant compte que son épouse fait l'objet d'une escroquerie, après s'être renseigné sur la supposée juge et appris que celle-ci est une fausse juge, le mari s'est présenté aux services de police pour ensuite déposer plainte au commissariat de la 5e circonscription urbaine.
Le piège tendu par les agents de police en coordination avec l'époux de la victime sur le rendez-vous fixé au bain maure pour la remise de la 2e tranche par le biais d'une employée de l'établissement et après avoir procédé à l'enregistrement des numéros des billets, les agents de police en tenue civile ont recueilli la fausse magistrate, âgée de 45 ans, à sa sortie du bain maure, en possession de la somme remise.
Présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Médéa, la mise en cause a écopé de 18 mois de prison et placée à la prison de Médéa. Elle a été condamnée à une amende de 100 000 DA pour les chefs d'inculpation d'usurpation de fonction et escroquerie.

N . B.

Mobilis commémore Yaoum Echahid



SYMBOLE du sacrifice et du patriotisme de nos martyrs, Mobilis célèbre la Journée Nationale du Martyr « Yaoum Echahid », commémorée le 18 Février de chaque année, à travers l'accompagnement de plusieurs manifestations. Au programme du recueillement de cette journée, l'accompagnement ce Mercredi 17 Février 2016, des manifestations culturelles et sportives, organisées par l'université d'Alger 2 «Abou Kacem Saad Allah» de Bouzaréah.
Aussi, au rendez-vous de cette remémoration, le sponsoring du 1er Tournoi National du Chahid « Mustapha TCHAKER », organisé par la ligue de football amateur de la Wilaya de Blida, qui aura lieu le Vendredi 19 Février 2016 à 17h à la salle omni sport de l'université d'El Affroun. Il s'agit d'un match de Gala, qui opposera les anciens joueurs de l'équipe nationale à l'équipe des journalistes sportifs, et qui sera précédé d'un tournoi englobant différentes écoles de football.
A travers ce soutien, Mobilis est fière de célébrer avec tous les algériens la mémoire de ces monuments de notre histoire qui se sont sacrifiés pour une Algérie libre et indépendante.
Au nom de cette journée historique, Mobilis renouvèle le serment fait par nos chouhada, dont la préservation est un devoir sacré.

ILS ONT ÉTÉ SECOURUS PAR LES POMPIERS À OUED-GHIR

Cinq ressortissants égyptiens asphyxiés

ASPHYXIÉS par le monoxyde de carbone, cinq ressortissants égyptiens résidant à Ibourasseène, dans la commune de Oued-Ghir, ont été secourus hier matin. Ils ont été trouvés inanimés. «Suite à une intoxication au CO (monoxyde de carbone), émanant d'un chauffage gaz naturel, nos éléments sont intervenus à 5h51mn, suite à un appel de la Gendarmerie nationale. Cinq ressortissants Egyptiens résidant au village Ibourassene dans la commune d'Oued-Ghir ont été secourus et sauvés in extremis de la mort», indique un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. «Les victimes, âgées entre 25 et 30 ans ont été retrouvées asphyxiées et en état de choc et ont été évacuées en urgence au CHU Khéllil-Amrane de Béjaïa pour être prises en charge».

N. B.